

ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition septembre 2015



Immigration de masse 3

Interview de Roger Köppel sur la croissance. Limiter l'immigration vers la Suisse.



Adhésion insidieuse à l'UE 5

Le Conseil fédéral est prêt à reprendre automatiquement le droit UE. Une impasse.



Stop au chaos de l'asile 9

Effet d'aspiration des illégaux dans notre économie. Des mesures sont nécessaires.



LIBERTÉ ET PATRIE
Elections au Conseil national et au Conseil des Etats
Comment voter juste ? Page 22

Rester libre – votez UDC

L'UDC se bat pour conserver notre beau et exceptionnel pays. Elle s'engage pour la liberté individuelle, la prospérité, la sécurité et un espace vital intact. Ces acquis sont menacés aujourd'hui – par une immigration démesurée, par la violence et la criminalité dans la vie quotidienne, par le risque croissant d'attentats terroristes, mais aussi par l'obsession des politiques de pousser la Suisse dans l'UE. Que celles et ceux qui veulent que la Suisse reste la Suisse se rendent aux urnes le 18 octobre et votent UDC.

Notre pays ne saurait supporter une immigration de quelque 80 000 personnes par an, l'équivalent de la population de la Ville de Lucerne. Les citoyennes et les citoyens ont décidé que cela ne pouvait pas continuer ainsi, faute de quoi la Suisse comptera 10 millions d'habitants dans quelques années et sera complètement bétonnée. Pour obtenir que cette décision du peuple en faveur d'une limitation de l'immigration soit enfin appliquée, il faut envoyer à Berne des politiciennes et politiciens qui visent le même objectif.

L'article sur le renvoi des étrangers criminels n'est toujours pas appliqué alors que l'initiative populaire correspondante a été approuvée il y a près de cinq ans. La raison: hormis les élus UDC aux Chambres fédérales, tous les parlementaires refusent d'expulser les étrangers criminels. Encore heureux que le

peuple puisse les y forcer l'année prochaine grâce à l'initiative de mise en œuvre. Les choses iraient plus vite si les bons représentants du peuple siégeaient au Palais fédéral. Voilà pourquoi ces élections sont si importantes.

Nonobstant le chaos que l'affaire grecque fait régner dans l'UE, la faiblesse de la monnaie européenne, les frontières ouvertes à tous les migrants et l'arrogance centralisatrice de Bruxelles, le Conseil fédéral et la majorité du parlement veulent insidieusement rattacher la Suisse à l'UE. Leur projet d'accord-cadre institutionnel contraindrait la Suisse à reprendre le droit UE et à se subordonner à la Cour de justice UE. Pour empêcher cela, il n'existe qu'un seul choix: aller aux urnes le 18 octobre 2015 pour les élections au Conseil national et au Conseil des Etats et surtout voter UDC.

Au Conseil national pour le canton de Vaud



Guy Parmelin



Jean-Pierre Grin



Fabienne Despot



Michaël Buffat

Au Conseil national et au Conseil des Etats pour le canton de Vaud

Commentaire

A vous de décider

Le 18 octobre prochain, les Suissesses et les Suisses élisent leur parlement fédéral. Avez-vous participé aux dernières élections? N'allez-vous aux urnes que pour voter sur des projets concrets? Ou en avez-vous assez parce qu'à Berne ils font de toute manière ce qu'ils veulent? Réfléchissez bien! Chaque voix supplémentaire au parlement compte et décide du succès ou de l'échec de vos souhaits en politique à l'égard des étrangers ou en politique européenne.



Etes-vous inquiet devant une immigration sans limite, devant chaque année quelque 30 000 requérants d'asile qui cherchent une vie meilleure en Suisse et devant les énormes abus sociaux et la criminalité qui y sont liés? Alors vous devez aller voter le 18 octobre. L'UDC est l'unique parti qui veut limiter l'immigration et corriger les abus dans le droit d'asile. Voter pour un autre parti, c'est encourager une politique de l'immigration sans borne, une politique du refus de voir la réalité en face.

Les majorités qui se sont dégagées ces dernières années au parlement et au Conseil fédéral étaient de centre-gauche. Les décisions du peuple qui ne convenaient pas à cette majorité étaient tout simplement ignorées – qu'il s'agisse de la limitation de l'immigration, du renvoi des étrangers criminels, de l'internement des délinquants dangereux ou encore de l'interdiction faite aux pédophiles de travailler avec des enfants. Pour corriger ces rapports de majorité, vous devez aller aux urnes. Et si vous souhaitez que la Suisse reste un pays libre et indépendant, vous n'avez qu'un seul choix le 18 octobre: voter UDC.

Toni Brunner

Toni Brunner, conseiller national, président UDC Suisse

Il faut de nouvelles majorités au parlement

Les majorités qui se sont dégagées ces quatre dernières années au parlement fédéral se situaient fréquemment dans le centre gauche. L'UDC et le PLR occupent actuellement 87 sièges au Conseil national. Même si on y ajoute, selon les thèmes débattus, quelques représentants des partis du centre, on n'obtient pas les 101 voix nécessaires pour obtenir une majorité fiable au sein de la Grande Chambre.

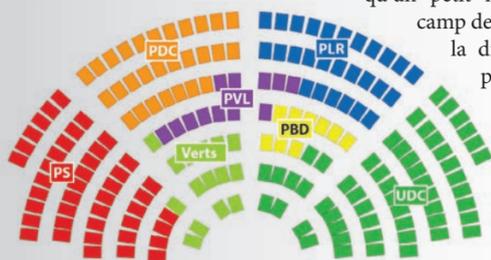


Adrian Amstutz, président du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)

La situation est encore plus précaire au Conseil des Etats où l'UDC n'occupe qu'un petit nombre de sièges. Cela signifie concrètement que cette chambre peut, sous la conduite de la gauche, orienter la politique vers plus d'Etat, plus de dépenses publiques,

moins de liberté et une immigration sans borne. Voilà d'ailleurs la principale raison qui a poussé l'UDC ces dernières années à lancer plusieurs initiatives populaires sur des questions importantes, par exemple contre l'immigration de masse, pour le renvoi des étrangers criminels ou encore pour l'autodétermination législative de la Suisse.

Mais pour faire bouger les choses sur un large front, il est indispensable de basculer les majorités au parlement vers le centre droite. Pour atteindre cet objectif, il ne faudrait faire passer qu'un petit nombre de sièges du camp de la gauche vers celui de la droite. C'est dire l'importance capitale des élections fédérales du 18 octobre.



Répartition des sièges au Conseil national

02.06.2015 Gonflement de la promotion culturelle étatique



Le Conseil fédéral voulait porter le crédit pour la promotion culturelle à 1,1 milliard de francs pour les 4 années à venir. L'UDC demandait de garder le sens de la mesure et de maintenir les dépenses au niveau actuel. Une forte majorité de centre gauche s'y est opposée.

14.02.2012 Extension de la bureaucratie via les mesures d'accompagnement



Au lieu de limiter l'immigration, le centre gauche a approuvé des interventions massives affectant la souplesse du marché du travail. Résultat: plus de bureaucratie, plus de contrôles et d'interventions étatiques.

06.05.2015 Explosion des dépenses de la Confédération



L'UDC et le PLR voulaient plafonner les dépenses fédérales, qui ont doublé depuis 1990, à leur niveau de 2014 (64 milliards de francs). La majorité du parlement veut encore étendre l'Etat. Une proposition médiane a été refusée avec une majorité de 8 voix seulement.

05.06.2012 Hausse massive de l'aide au développement



Les Chambres fédérales ont accepté sans coup férir une hausse démesurée de l'aide au développement et à l'étranger (environ 3 milliards de francs par an) contre la volonté de l'UDC.

Nous n'avons pas le droit d'abandonner notre identité

L'immigration massive que subit la Suisse provoquera tôt ou tard de fortes tensions, car il n'est pas possible d'intégrer sans limite toutes les cultures étrangères. Cette immigration a des effets sur l'ambiance à la place de travail et dans les écoles ainsi que sur la culture vécue en Suisse.



L'immigration nette de 80 000 personnes par an conduit tôt ou tard à d'importantes contraintes. On ne peut pas intégrer indéfiniment toutes les cultures étrangères.

C'est une prouesse historique qu'un pays comme la Suisse avec ses quatre langues et ses diverses cultures ait réussi à développer une identité nationale et une cohésion intérieure aussi fortes. Cependant, l'immigration démesurée que subit notre pays aujourd'hui représente une menace pour cette cohésion. Quelque 750 000 étrangers ont immigré en Suisse en chiffre net durant ces dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la moitié de la population suisse sera composée dans dix ans d'étrangers et de naturalisés.

Effets dans tous les domaines de la vie

Aujourd'hui déjà nous ressentons les effets de cet afflux d'étrangers, par

exemple par la propagation de la religion islamique en Suisse. Visages voilés, exigence de cimetières musulmans, demande de reconnaissance de l'islam comme église nationale – autant de thèmes qui suscitent des tensions dans notre société. Des classes scolaires composées exclusivement d'enfants étrangers et des localités comptant une proportion d'étrangers supérieure à 50% sont aujourd'hui une réalité. Un changement culturel s'opère également à la place de travail, par exemple par le biais de chefs étrangers qui occupent les postes de cadres avec leurs compatriotes.

Les dangers de l'alignement

Mais c'est probablement dans nos têtes que se produit le principal chan-

gement : nous nous alignons, nous prenons des égards excessifs, nous modifions nos habitudes, nous renonçons à des particularités culturelles, tout cela pour ne pas heurter les autres. Il faut absolument que nous corrigions ce cap. Pour que la Suisse reste la Suisse.



Jérôme Desmeules, député suppléant et candidat au Conseil national, Fully (VS)

La sécurité sociale en péril

46% des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale sont aujourd'hui des étrangers. Cette proportion est deux fois plus élevée que la part des étrangers à la population totale. L'immigration de masse a déclenché une bombe à retardement qui fera exploser nos institutions sociales.



Guy Parmelin, conseiller national et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé, Bursins (VD)

Le Conseil fédéral est désormais contraint d'avouer que les conséquences de l'immigration démesurée

subie par la Suisse sont incalculables. Par exemple, l'AVS bénéficie certes de cotisants supplémentaires grâce à l'arrivée en force d'étrangers, mais ces mêmes cotisants revendiqueront un jour une rente. Ou, en d'autres termes : l'AVS ne peut être financée à long terme selon le principe de la boule de neige.

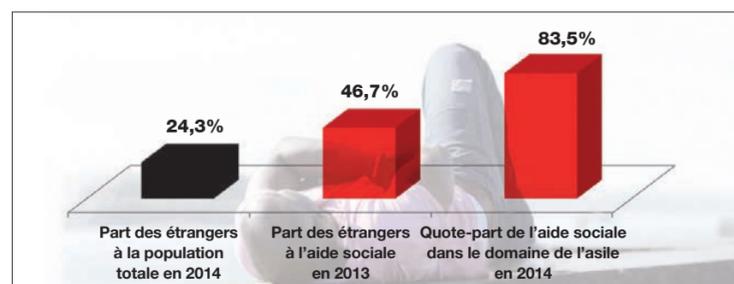
L'assurance-chômage surchargée

L'assurance-chômage ressent aujourd'hui déjà les effets négatifs de l'immigration. Alors que les Suissesses

et les Suisses versent dans l'ensemble beaucoup plus qu'ils ne perçoivent, les citoyens UE ne financent que 80% des prestations AC qu'ils touchent. Les ressortissants de pays tiers bénéficient même de prestations de chômage égales au triple du montant total de leurs cotisations. Cette situation inacceptable pourrait rapidement s'aggraver si les conditions économiques se détériorent.

L'aide sociale, un baril de poudre

Mais la situation est particulièrement grave dans l'aide sociale dont les charges ont plus que doublé entre 2003 et 2012 pour atteindre 2,4 milliards de francs. Cette facture est surtout alourdie par le secteur de l'asile puisque plus de 83% de ces personnes touchent l'aide sociale. Ce taux dépasse même 90% pour certains ressortissants comme les Erythréens. Ces personnes ne trouveront sans doute jamais un travail et resteront indéfiniment à charge des communes – d'où une augmentation des impôts et des tensions sociales.



Les étrangers vivant en Suisse touchent deux fois plus souvent l'aide sociale; 8 personnes de l'asile sur 10 reçoivent l'aide sociale.

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 1'025'258 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 |
Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations,
8450 Andelfingen | Crédits photos : iStockphoto, admin.ch, AZ, parlament.ch, Swisspanorama.ch, Anita Troller
(InterConnections Zürich), UDC Suisse | Caricatures : Martin Guhl | Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG. Attention :
ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans
les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

Ne pas bétonner la Suisse

Chaque seconde la Suisse perd 1,1 mètre carré de terre cultivable. Cela fait sur une année l'équivalent de 4500 terrains de football! L'immigration est le principal facteur activant cette extension de la surface construite. Il faut que nous retrouvions le sens de la mesure pour sauvegarder notre espace vital.



Catherine Buchet, conseillère communale et candidate au Conseil national, Montreux (VD)

L'actuelle immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an en chiffre net exige la mise à disposition d'environ 35 000 logements chaque an-

née. Les infrastructures (routes, chemins de fer, écoles, approvisionnement énergétique, eau, eaux usées, etc.) doivent également être adaptées à ce développement.

Les trois quarts du territoire suisse sont improductifs. C'est dire que l'explosion de l'immigration met surtout à contribution des surfaces agricoles cultivables. A mains endroits le Plateau suisse donne déjà l'image d'une agglomération en continue. L'espace vital naturel est pourtant une base essentielle de la qualité de la vie ainsi que de l'approvisionnement alimentaire de notre pays. Nous devrions également laisser profiter nos enfants et nos petits-enfants des beautés exceptionnelles des paysages suisses.

Expulser enfin les étrangers criminels

Il y a presque cinq ans – en novembre 2010 – le peuple et les cantons ont approuvé l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels. Le but est de faire quitter le pays aux étrangers condamnés pour un délit grave. Malgré la décision claire et nette du souverain, le Conseil fédéral et le parlement refusent toujours d'appliquer cette initiative. Il faudra donc que le peuple tranche une nouvelle fois.

Depuis l'acceptation de l'initiative sur le renvoi, la Constitution fédérale exige que les délinquants étrangers condamnés pour un grave délit violent ou sexuel, pour trafic de drogue, cambriolage et abus des institutions sociales soient expulsés après avoir purgé leur peine et frappés d'une interdiction d'entrer en Suisse. La majorité de centre gauche du parlement vient d'approuver une loi d'application totalement inefficace.

Au mépris de la sécurité

Au lieu d'appliquer fidèlement l'initiative sur le renvoi, les partis du centre gauche ont adopté une dite « clause pour les cas de rigueur ». Les juges trouveront ainsi toujours un

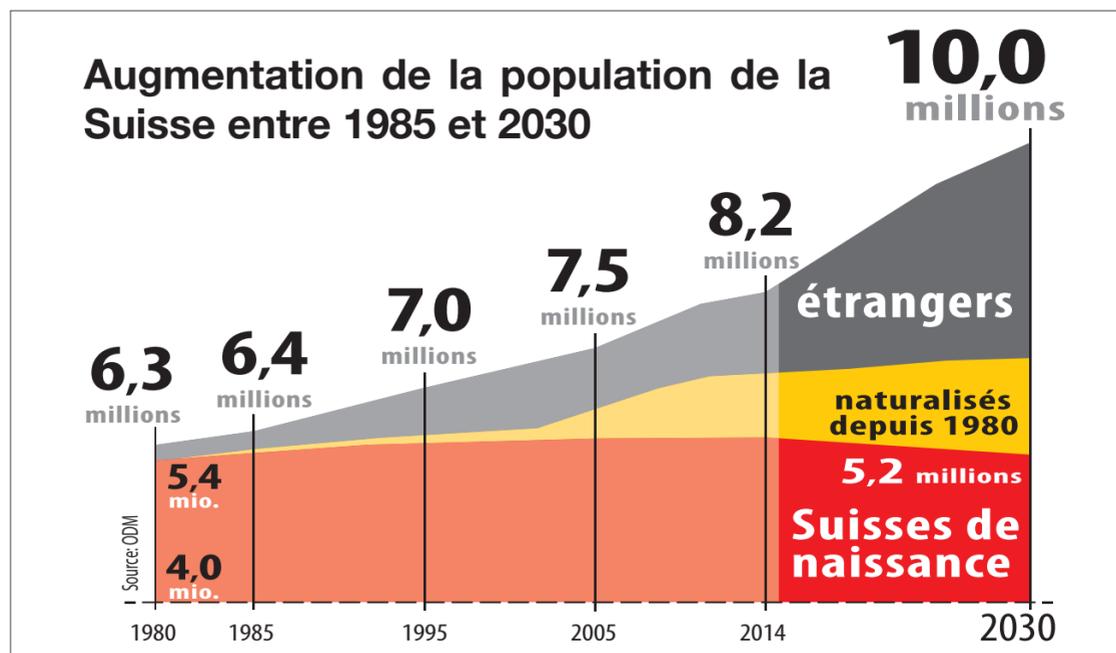
Environ la moitié de tous les délinquants sont des étrangers!

Homicide (art. 111–114 CPS):	57,7% étrangers
Lésions corporelles graves (art. 122 CPS):	50,0% étrangers
Cambriolage (art. 139 CPS):	73,1% étrangers
Viol (art. 190 CPS):	61,4% étrangers
Trafic d'êtres humains (art. 182 CPS):	95,7% étrangers
Séquestration/enlèvement (art. 183 CPS):	52,6% étrangers

Source : OFS, inculpés recensés par la police en 2014

Augmentation de la population de la Suisse entre 1985 et 2030

10,0 millions



Quelque 750 000 personnes ont immigré en Suisse durant les dix dernières années. Si ce développement se poursuit, la population de la Suisse se composera en 2030 de plus de 50% d'étrangers et de naturalisés.

motif pour renoncer à ordonner une expulsion : le trafiquant de drogues X a un enfant en Suisse (même s'il ne s'en est jamais occupé); l'assassin Y a déjà vécu quelques années en Suisse, il est bien intégré et d'ailleurs il a fait de grand progrès en prison dans l'apprentissage de la langue française, etc.

Actuellement, seuls 500 criminels étrangers sont renvoyés chaque année dans leur pays. Un chiffre quasiment négligeable quand on consulte la statistique du groupe d'experts de la Confédération : en vertu de la liste des délits retenue par l'initiative, quelque 16 000 délinquants étrangers devraient quitter chaque année la Suisse. Environ la moitié d'entre eux, donc quelque 8000, sont illégalement en Suisse. Ces chiffres illustrent le risque énorme qu'une pratique d'expulsion laxiste fait courir à la sécurité publique en Suisse.

Initiative de mise en œuvre

En 2016, le peuple suisse devra se rendre une nouvelle fois aux urnes pour exiger définitivement l'expulsion des étrangers criminels grâce à l'initiative populaire dite de mise en œuvre. Cette initiative comprend une liste de délits qui sera inscrite dans la Constitution fédérale et directement applicable. Ainsi, le souverain pourra s'imposer face au gouvernement et au parlement qui, depuis des années, refusent de faire leur travail.



Raymond Clottu, conseiller national, La Brévine (NE)

Combien de migrants supporte la Suisse ?

Roger Köppel, rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Weltwoche », répond à une interview d'Édition Spéciale sur les thèmes de la prospérité, de la croissance et de l'application de l'initiative contre l'immigration de masse. Il est temps, dit-il, de prendre activement parti pour le parti de la Suisse.

La Suisse a-t-elle besoin de croissance économique ?

Roger Köppel : Oui. La Suisse est un pays sans richesse minière et sans colonie. Elle vit exclusivement des efforts et de la créativité des hommes et des entreprises qui y travaillent dans le cadre d'un régime économique aussi libéral que possible.

Cette croissance dépend-elle de l'immigration ?

Non. Mais une immigration mesurée et gérée selon des critères raisonnables est dans l'intérêt de l'économie suisse. Actuellement, nous subissons une immigration de masse incontrôlée qui nuit à la Suisse et à son économie.

Une politique libérale ne comprend-elle pas aussi la libre circulation des personnes ?

Non. La libre circulation des personnes est une erreur de construction tout comme l'euro.

A quelles conséquences vous attendez-vous si l'immigration se poursuit ces prochaines années au même niveau qu'aujourd'hui ?

Plus de criminalité, plus de chômage, des infrastructures de transport surchargées, des institutions sociales encore plus endettées, plus de bétonnage des paysages, plus de stress et d'insatisfaction chez les Suissesses et les Suisses, moins de productivité et moins de prospérité.

Pourquoi la politique a-t-elle tant de peine à appliquer la décision populaire du 9 février 2014 ?

Les élus politiques ont refusé d'emblée d'accepter cette décision. Le Conseil fédéral et une majorité politique à Berne l'ont combattu âprement et aujourd'hui ces milieux mettent tout en œuvre pour empêcher son application. Depuis peu, même les organisations économiques participent à la campagne contre l'UDC. Ces comportements s'expliquent par des intérêts égoïstes et politiques à court terme. La libre circulation des personnes offre une main-d'œuvre bon marché à l'économie. Comme le parlement, le Conseil fédéral est dominé par le centre-gauche. On veut se rapprocher de l'UE parce qu'à Bruxelles ce sont les politiciens qui décident et non pas le peuple. Les élus suisses cherchent à se débarrasser

d'une démocratie directe devenue inconfortable pour eux. Voilà pourquoi le Conseil fédéral veut conclure avec l'UE un dit accord-cadre qui subordonnerait la Suisse au droit et aux juges UE.

Que devons-nous faire si l'UE refuse de négocier une adaptation de l'accord de libre circulation des personnes ?

Appliquer l'initiative! L'heure nous est favorable. L'UE croule sous les problèmes. Je ne crois pas que Bruxelles souhaite détruire l'un des derniers pays qui paie ponctuellement ses factures sans qu'on soit au préalable contraint de lui offrir des crédits par milliards.

Quelle direction la Suisse prend-elle ces prochaines années ?

La Berne fédérale est dominée par la gauche interpartis. Politique de gauche signifie toujours plus d'impôts et de taxes, toujours plus d'UE et toujours plus d'immigration incontrôlée, qu'elle soit légale ou illégale. Je suis cependant optimiste, je crois et j'espère que les forces politiques de droite progresseront à nouveau lors des prochaines élections. Quant à l'UDC, elle est comme un roc dans la tempête.

Quelle était votre motivation d'entrer en politique ?

Il ne me suffit plus d'écrire. Je ne supporte plus de voir de l'extérieur la Berne fédérale détruire progressivement le modèle à succès suisse. Il est temps de prendre activement parti, de prendre le parti de la Suisse.

Que croyez-vous pouvoir faire bouger à Berne ?

Je m'engage pour la Suisse. Je défends la

Suisse comme journaliste, aussi face aux attaques de l'étranger, par exemple à la télévision. Si je suis élu – le chemin jusque-là est encore long – j'aurai recours à toutes mes capacités pour empêcher que la Suisse soit bradée à l'UE et finalement détruite. Je veux aussi m'engager pour une meilleure coopération entre forces politiques de droite. Il faut oublier toutes les susceptibilités mesquines. Il s'agit tout de même de la Suisse.

Roger Köppel

- ▶ Candidat au Conseil national dans le canton de Zurich
- ▶ Rédacteur en chef et éditeur de l'hebdomadaire « Weltwoche »
- ▶ Entrepreneur médiatique et journaliste
- ▶ Marié, père de 3 enfants
- ▶ Né en 1965, domicilié à Küsnacht (ZH)



Accords bilatéraux, oui ; mais pas à n'importe quel prix

La Suisse est une des économies nationales les plus ouvertes du monde. L'entretien d'échanges commerciaux intenses avec notre voisine, l'UE, va de soi. Cela dit, les relations bilatérales doivent toujours être conçues de manière à assurer les mêmes droits aux deux parties. Elles ne constituent pas un but en soi, contrairement à ce que fait penser le débat actuel.



« Ce serait littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords. »

Thomas Matter, entrepreneur, conseiller national, Meilen (ZH)

La Suisse a conclu avec l'UE au total 283 accords bilatéraux qui régissent les domaines les plus divers, depuis l'accord de libre-échange de 1972 jusqu'à l'accord concernant l'échange automatique de renseignements qui n'a pas encore franchi le cap du parlement. Les discussions actuelles portent sur les accords bilatéraux I, donc sur sept contrats qui ont été conclus en 1999. Le peuple et les cantons suisses ont décidé l'an passé que l'un de ces contrats, l'accord de libre circulation des personnes, n'était plus acceptable dans sa forme actuelle, parce que ses conséquences pour la Suisse sont trop négatives. Une immigration de masse de quelque 80 000 personnes par an porte atteinte de plus en plus gravement à l'économie nationale, aux infrastructures, au paysage et à la qualité de la vie.

Il ne s'agit pas d'isolement

Les six autres accords bilatéraux I concernent les transports terrestres, les transports aériens, les obstacles techniques au commerce, les marchés publics, l'agriculture et la recherche. Ces

accords peuvent être poursuivis du point de vue suisse, mais ils ne revêtent pas tous la même importance pour elle. Par exemple, l'accord sur les transports terrestres intéresse avant tout l'UE. Il faut aussi rappeler que l'accord sur la libre circulation des personnes ne correspondait pas à l'époque à un souhait de la Suisse. La Suisse peut parfaitement y renoncer, car elle peut à tout moment recruter à l'étranger la main-d'œuvre dont elle a besoin si le marché du travail national ne répond plus à ses besoins.

« La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. »

Faire confiance à nos forces

Les accords bilatéraux I étant liés entre eux, la question est de savoir ce qui se passe si celui concernant la libre circulation des personnes est résilié. Les six accords bilatéraux mentionnés plus

haut sur le total de 283 seraient en premier lieu concernés. Il paraît cependant douteux que l'UE y renonce. La Suisse est un important partenaire commercial pour l'UE. Elle exporte plus en Suisse que la Suisse n'exporte dans l'UE. Les entreprises UE ne veulent en aucun cas perdre le marché suisse. De surcroît, les échanges commerciaux internationaux sont en premier lieu garantis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'accord de libre-échange.

Ne pas surévaluer les relations avec l'UE

Il existe donc de toute manière une voie pragmatique. L'UE est certes un partenaire commercial important, mais l'économie helvétique doit prendre une orientation globale et ne pas se placer dans une dépendance unilatérale. La crise qui frappe l'euro confirme cette nécessité. Ce serait même littéralement suicidaire pour la Suisse que d'abandonner son indépendance, son autodétermination et sa marge de manœuvre politique pour tenter de sauver quelques accords.

Rester libre – sans UE

L'indépendance et l'autodétermination avantagent la Suisse dans la concurrence internationale. Ces qualités sont à l'origine de notre succès économique et de notre prospérité. Pour les conserver, nous devons absolument éviter de conclure de nouveaux traités qui permettent à l'UE d'intervenir dans nos affaires.



Nadja Pieren, conseillère nationale, Berthoud (BE)

« La Suisse est parfaitement positionnée comme pays ouvert au monde et non-membre de l'UE. »

La Suisse se porte très bien si on la compare aux pays membres de l'UE. Le succès économique de ces dernières décennies, elle le doit aux faits qu'elle est un pays ouvert au monde, qu'elle n'est pas membre de l'UE et qu'elle décide elle-même de son sort. Notre démocratie directe vivante, notre fédéralisme et notre sens marqué de la liberté personnelle et entrepreneuriale confèrent à notre économie nationale son caractère particulier.

Sauvegarder l'autodétermination

En raison de pressions extérieures, mais aussi à cause des agissements d'opportunistes politiques dans le pays même, la Suisse a abandonné au fil des ans des avantages qui la rendaient si attrayante pour la création d'emplois, pour des investissements et des innovations. Des qualités importantes comme la protection de la sphère privée, un marché du travail souple et un Etat svelte sont constamment remises en question et même abandonnées à la légère par une majorité politique de centre-gauche. Cette orientation politique est désastreuse parce qu'elle affaiblit l'économie et l'autodétermination de la Suisse.

Sacrifier nos propres droits

Mais le développement le plus fatal est sans doute l'abandon progressif de notre autodétermination juridique et politique. Nous cédon constamment des compétences à des organisations et tribunaux internationaux. Les traités dynamiques avec l'UE ainsi que les conventions et directives au niveau du Conseil de l'Europe, de l'ONU et de l'OCDE affaiblissent notre démocratie directe, donc l'autodétermination du souverain, du peuple et des cantons. Le développement indépendant du droit suisse est de plus en plus entravé.

Initiative pour l'autodétermination

L'initiative populaire "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)" permet de corriger ce mauvais cap. Elle garantit le droit de participation du peuple et l'autodétermination juridique. La pérennité du modèle à succès suisse en dépend.

Signez maintenant !

www.initiative-autodetermination.ch



« Car ici, c'est moi qui décide ! »



Hansjörg Knecht

- candidat au Conseil national et au Conseil des Etats dans le canton d'Argovie
- administrateur et copropriétaire de Knecht Mühle SA, Leibstadt
- né en 1960
- domicilié à Leibstadt
- marié avec Rita



Entreprise familiale indépendante, Knecht Mühle SA est une importante minoterie pour le froment et des travaux spéciaux. Elle possède son propre centre de récolte de blé. Fonctionnant 24 heures sur 24 et entièrement automatisée, cette installation fournit des farines de grande qualité pour le pain quotidien de plus de 300 000 personnes.

« Dans la démocratie directe suisse, le peuple est le patron. Ce principe a fait ses preuves. Les représentants du peuple ne sont pas des seigneurs, mais les serviteurs du peuple. »

En tant que chef d'entreprise, Hansjörg Knecht sait qu'il existe encore une grande marge de manœuvre pour décharger l'industrie et, partant, garantir des emplois en Suisse.

Politique européenne : les dés pipés du Conseil fédéral

Les objectifs de la politique extérieure de la Suisse sont définis à l'article 2 de la Constitution fédérale : « La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays. » Le peuple et ses représentants au Conseil national et au Conseil des Etats sont censés contrôler que la politique extérieure du Conseil fédéral obéisse à ce principe.



Yves Nidegger, conseiller national, Genève (GE)

Qu'en est-il en réalité des objectifs de politique extérieure que poursuit la Berne fédérale ? Le Conseil fédéral et les chambres œuvrent-ils vraiment pour l'indépendance du pays, la sauvegarde des droits démocratiques et la préservation de la neutralité ? La réponse est non. La gauche milite ouvertement pour l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral et les autres partis, sauf l'UDC, le font plus sournoisement. En ce moment même, le Conseil fédéral œuvre d'arrache-pied pour abolir la voie bilatérale, qui règle les rapports entre la Suisse et l'UE depuis le rejet de l'EEE par le peuple en

1992, au profit d'un futur accord-cadre multilatéral à conclure, dit d'intégration institutionnelle, obligeant la Suisse à reprendre automatiquement les évolutions du droit de l'UE sous le contrôle juridictionnel de la Cour européenne de justice. L'histoire a donné un nom à ce genre d'accord : traité colonial ; un acte par lequel le droit d'une puissance dominante s'applique sur le territoire d'un Etat dominé, lequel en perd bien évidemment sa souveraineté. Cette volonté d'adhésion qui n'ose pas dire son nom explique l'entêtement du Conseil fédéral à refuser de retirer la demande d'adhésion que la Suisse avait déposée avant le vote sur l'EEE en 1992 et la présentation de l'adhésion à l'UE comme « objectif stratégique » de sa politique extérieure.

Colis piégé

L'UDC n'entre en matière sur des accords avec l'UE que s'ils sont conformes aux intérêts de la Suisse et, bien évidemment, sans une reprise « dynamique » ou « automatique » des évolutions du droit de l'UE qui torpillerait la souveraineté du pays. Plutôt que de se laisser hypnotiser par une UE qui s'enfoncé dans la crise, la Suisse gagnerait à voir plus grand et plus loin en s'engageant plus largement qu'elle ne le fait aujourd'hui sur

des marchés porteurs, là où la croissance est annoncée, ce qui n'est pas le cas de l'Europe. Au lieu de cela, le conseiller fédéral Didier Burkhalter nous annonce à la fin du mois de juin dernier, à la suite d'une discussion de politique européenne, la décision du Conseil fédéral de présenter un « paquet » ne comprenant – en guise de mise en œuvre du 9 février – que de légères et ponctuelles adaptations de la

libre circulation et en contrepartie un accord-cadre de soumission institutionnelle de la Suisse à l'UE. On est à des années lumières du mandat constitutionnel. Le « paquet » proposé n'est rien d'autre qu'un colis piégé.

Une adhésion qui n'ose pas dire son nom

Un rattachement institutionnel à l'UE correspond à une exigence de Bru-

xelles, qui cherche à étendre son pouvoir sur tout le continent, mais en aucun cas aux intérêts bien compris de la Suisse. Dans leur majorité, les citoyens suisses ne veulent pas d'une reprise « dynamique » de droit UE, ni d'une soumission aux décisions des juges étrangers de la Cour européenne de justice. Ils savent qu'un tel traité ferait de la Suisse un Etat satellite de l'UE et conduirait fatalement à l'adhésion. Ils ne veulent pas renoncer à la Suisse. Le Conseil fédéral le sait, raison pour laquelle il manœuvre sournoisement.

La Suisse a besoin d'une UDC forte, seule capable de tout mettre en œuvre pour que le Conseil fédéral ne parvienne pas à cette adhésion qui n'ose pas dire son nom.

La décision du Conseil fédéral de ne pas révéler son jeu avant les élections fédérales du 18 octobre prochain relève d'une tactique électorale indigne car contraire aux intérêts du pays. L'UDC invite le Conseil fédéral à jouer cartes sur table en informant dans les plus brefs délais les citoyennes et les citoyens, ainsi que le parlement, de ses réelles intentions en politique européenne. Sans manœuvres sournoises ni agenda caché.



Les combines de bas étage du Conseil fédéral : le projet d'accord-cadre avec l'UE prévoit en effet la reprise « dynamique » de droit UE et, en cas de divergences d'interprétation et de litiges, la subordination de la Suisse aux juges étrangers de la Cour de justice UE.

L'accord-cadre est extrêmement dangereux pour l'économie suisse

L'accord-cadre visé par le Conseil fédéral en vue du rattachement aux institutions de l'UE comporte des risques énormes pour notre économie. La reprise dynamique de droit UE et l'acceptation de la Cour de justice UE comme instance judiciaire suprême dans l'interprétation de ce droit exposerait la Suisse à un flot de régulations d'inspiration socialiste émanant de Bruxelles. Conséquence : l'économie suisse serait attachée par des interventions étatiques et des mesures bureaucratiques hostiles à l'économie d'une ampleur inimaginable.



Jean-François Rime, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers, Bulle (FR)

La nouvelle législation concernant les denrées alimentaires indique fort bien la direction que prend aujourd'hui déjà cette reprise dynamique de droit UE. Ce développement s'accéléra et touchera finalement tous les autres domaines importants de la politique économique. La nouvelle loi sur les denrées alimentaires déclenche en effet une vague de régulation avec 29 ordonnances. Elle exige la création de 9 postes administratifs supplémentaires et des investissements par millions dans l'informatique au seul niveau fédéral. Nous pouvons encore empêcher le pire et apporter des corrections au système. Mais avec la reprise dynamique de droit UE, la Suisse serait contrainte de se soumettre aux règles et directives de Bruxelles. L'éco-

nomie suisse serait exposée sans protection aucune à la manie régulatrice de l'UE.

Les branches économiques seront mises sous tutelle et l'appareil bureaucratique se gonflera sans limite. Le même constat vaut pour la protection des consommateurs, la protection de l'environnement ou la prévention. Le droit syndical sera renforcé et des exigences comme la responsabilité soli-

daire, des obligations chicanières en matière de saisie du temps de travail et de réglementation des vacances, de nouveaux quotas, une police des salaires, des plaintes collectives, des tarifs unisexes de type Gender, de longs congés parentaux et d'autres prétextes acquis UE chargeront lourdement l'économie suisse, restreindront la liberté des citoyens, feront augmenter les impôts et détruiront un marché du travail jusque-là compétitif et flexible.



Un accord-cadre avec l'UE renforcerait la frénésie d'une réglementation continue. La conséquence, en plus des coûts élevés, serait l'augmentation du chômage en Suisse.



L'UE évolue toujours plus vers une centralisation. C'est dire si l'argent de la Suisse intéresse Bruxelles !

L'UDC en bref

-  Nous comptons environ 90 000 membres.
-  Nous nous engageons pour une Suisse indépendante, libérale et neutre. Nous nous opposons catégoriquement à une adhésion à l'UE.
-  Depuis les dernières élections au Conseil national en 2011, l'UDC a remporté les élections dans 19 cantons sur 24. Elle a donc augmenté le nombre de ses suffrages et/ou gagné des mandats parlementaires supplémentaires.
-  L'UDC compte aujourd'hui 54 sièges au Conseil national et 5 sièges au Conseil des Etats. Elle espère au moins conserver ces mandats lors des élections du 18 octobre 2015.

Informations supplémentaires sur www.udc.ch

La direction de l'UDC 2014/2015



TONI BRUNNER
Président du parti (SG)



ADRIAN AMSTUTZ
Président du groupe (BE)



NADJA PIEREN
Vice-présidente (BE)



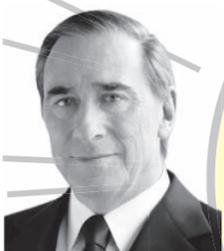
OSKAR FREYSINGER
Vice-président (VS)



LUZI STAMM
Vice-président (AG)



CHRISTOPH BLOCHER
Vice-président (ZH)



WALTER FREY
Vice-président (ZH)



JUDITH UEBERSAX
Vice-présidente (SZ)



CLAUDE-ALAIN VOILET
Vice-président (VD)

La tradition a un nom: UDC.



Pour que la Suisse reste la Suisse.

L'indépendance, la souveraineté, la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme sont les piliers de notre Etat. Nos ancêtres les ont créés et se sont battus pour les conserver. Nous continuons de les défendre tout en sachant que la liberté n'existe pas sans sécurité. Dans le Pacte fédéral qui marque la naissance de notre Confédération, les fondateurs de notre pays ont juré de ne jamais reconnaître de juges étrangers. Dans son préambule, notre Constitution fédérale stipule que seul est libre celui qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. Fidèles à cette tradition, les candidates et candidats de l'UDC prennent les engagements suivants face à la population de la Suisse:

Nous voulons

-  combattre le rattachement à l'UE et la reconnaissance de juges étrangers afin que nous puissions nous-mêmes décider de notre sort ;
-  limiter l'immigration pour empêcher une Suisse à 10 millions d'habitants, car nous voulons sauvegarder une patrie intacte dans laquelle il fait bon vivre ;
-  expulser les étrangers criminels et combattre les abus dans le droit d'asile afin que nous puissions vivre en sécurité ;
-  des impôts modérés pour tous et moins de régulations étatiques afin de sauvegarder l'emploi.



Réunis le 22 août à St. Luzisteig, les candidates et les candidats de l'UDC aux élections fédérales ont approuvé la promesse électorale.



www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP 30-8828-5

DONC, LE 18 OCTOBRE
VOTEZ UDC.

Deux questions à notre conseiller fédéral Ueli Maurer

Comment qualifiez-vous nos rapports avec l'UE?

Ils sont marqués par un malentendu capital: l'UE ne comprend pas que nous voulions rester un pays indépendant et souverain. Elle croit que nous cherchons à nous intégrer dans l'UE. Il est possible que nous n'exprimions pas toujours clairement que tel n'est pas notre objectif – sinon Bruxelles n'exigerait pas aujourd'hui que nous nous subordonnions à son droit et à ses juges. En agissant de la sorte, nous perdrons notre indépendance et nous deviendrons dans les faits une partie de l'UE.



Notre conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

A votre avis, à quels niveaux la Suisse doit-elle principalement intervenir pour renforcer sa sécurité?

A deux niveaux: d'abord à celui de la sécurité intérieure. La criminalité commence à affecter sérieusement notre qualité de vie. Nombre de personnes sont insécurisées. Nos citoyennes et nos citoyens ont droit à ce que leur intégrité physique, leur vie et leur propriété soient protégées. Il faut sérieusement agir dans ce domaine – notamment en renvoyant enfin systématiquement les étrangers criminels comme le peuple l'a décidé.

Ensuite, nous devons à nouveau équiper notre armée de manière à ce qu'elle soit apte à garantir la sécurité face à des menaces très diverses. N'oublions pas que l'insécurité augmente dans le monde: effondrement des Etats au Proche Orient, propagation de l'Etat islamique, tensions est-ouest accrues et guerre en Ukraine, risque croissant de terrorisme islamique...

L'UDC proche de vous

De Genève à Coire, d'enrichissantes conversations dans les rues et dans les foires.



BEA, Berne



Saint-Gall



Fribourg



Gare de Zurich



Genève



Luga, Lucerne



Kerns (OW)



Fête de Coire (GR)

Du parti des paysans, artisans et bourgeois à l'UDC d'aujourd'hui

L'UDC tire ses racines du parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB). Le parti des paysans a été fondé en 1917 à Zurich, le parti des paysans et artisans en 1918 à Berne. Les deux formations se sont réunies en 1921 pour former le PAB qui s'est installé au niveau national en 1937. En 1929, Rudolf Minger, un grand ami du Général Guisan, a été le premier politicien de notre parti à être élu au Conseil fédéral. Extrêmement populaire, Rudolf Minger est aujourd'hui encore considéré comme un des conseillers fédé-

raux les plus aimés et les plus connus de l'histoire suisse. L'heure du conseiller fédéral PAB Friedrich Traugott Wahlen a sonné durant la Deuxième Guerre mondiale.

C'est lui qui est à l'origine du fameux «Plan Wahlen» qui a contribué à l'approvisionnement alimentaire de la Suisse durant ces années difficiles. Même les surfaces vertes des villes ont servi à cultiver des pommes de terre, des betteraves et du blé. Le degré d'auto-approvisionnement de la Suisse en denrées alimentaires a ainsi été porté

de 52% en 1939 à 72% en 1945. En 1971, le PAB a fusionné avec les partis démocratiques de Glaris et des Grisons pour former l'Union démocratique du centre (UDC).

En 1992, l'UDC, seule contre tous les milieux établis, a combattu l'adhésion de la Suisse à l'EEE. Le peuple suisse l'a suivie et a choisi l'indépendance de son pays. Depuis, l'UDC a plus que doublé sa base électorale. La part de l'UDC aux suffrages se situe actuellement à 26,6% au niveau national.



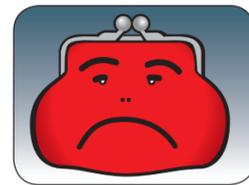
Rudolf Minger et Friedrich Traugott Wahlen, deux personnalités éminentes PAB/UDC. Conseiller fédéral de 1987 à 2000, Adolf Ogi a conquis les cœurs des Suissesses et des Suisses par son dynamisme chaleureux. Christoph Blocher et Ueli Maurer ont fait de l'UDC le premier parti de Suisse. Comme conseillers fédéraux entre 2003 et 2007 (Christoph Blocher) et depuis 2009 (Ueli Maurer), les deux hommes étaient des grands défenseurs de la liberté et de l'indépendance au sein du gouvernement.

Sans nous ...

... la Suisse serait membre de l'Union européenne (UE)



... les impôts, les redevances et les amendes seraient encore plus élevés



... il y aurait encore plus d'abus dans l'aide sociale



... l'immigration incontrôlée se poursuivrait



... l'expulsion des étrangers criminels ne serait même pas un sujet de discussion



... l'Etat se mêlerait encore plus de la vie des familles



... les automobilistes seraient victimes d'arnaques supplémentaires



... de plus en plus de minarets seraient édifiés en Suisse



ÉLECTIONS 2015 AU CONSEIL NATIONAL ET AU CONSEIL DES ÉTATS

Nos points forts:

- ❖ oui à l'autodétermination de la Suisse – non à l'adhésion insidieuse à l'UE
- ❖ pour une politique efficace à l'égard des étrangers et concernant l'asile
- ❖ pour des impôts bas, le renforcement de l'économie et l'assurance de l'emploi

Notre mascotte: le chien de garde Willy
Suivre Willy sur internet: www.udc.ch/willy ou
sur Facebook: www.facebook.com/chierendegardewilly



Interview

Magdalena Martullo-Blocher, chef de l'entreprise Ems-Chemie



Magdalena Martullo-Blocher au marché Scuntrada à Savognin avec le bœuf «Elvis».



Dans son entreprise avec un apprenti de la production EMS (juillet 2015).



Dans la zone industrielle de Domat/Ems.

Qu'est-ce qui vous a motivée à entrer en politique ?

En tant que responsable de la plus grande entreprise du canton des Grisons, je fais tous les jours l'expérience des dysfonctionnements de notre politique nationale et de ses conséquences pour les entreprises et les citoyens. La politique fédérale actuelle est marquée par des connaissances superficielles et des décisions précipitées prises à la légère. Nous sommes entravés par la surréglementation et l'expansion constante de l'Etat.

« Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. »

Il n'existe guère de branche économique qui ne souffre pas du flot de prescriptions et de mesures bureaucratiques. Les domaines de l'environnement et de la sécurité sont des exemples typiques. On peut en dire autant pour la souveraineté fiscale et le système social.

Pourquoi êtes-vous candidate dans le canton des Grisons ?

Comme dirigeante de la plus grande entreprise grisonne, je suis professionnellement et sur le plan privé étroitement liée à ce canton, et cela depuis plus de dix ans. Je sais donc par expérience ce qui ne va pas. Pour un canton périphérique comme celui des Grisons,

il n'est pas facile de se faire entendre à Berne. Je peux changer cela comme conseillère nationale.

Pour quelle Suisse vous engagez-vous ?

Je m'engage pour une Suisse indépendante et fédéraliste, pour une économie performante et une agriculture productive. Je veux me battre aux côtés d'élus politiques qui ont le courage de défendre les forces, les particularités et la liberté de la Suisse.

Voulez-vous suivre sur plan politique également l'exemple de votre père ?

Mon intention n'est pas de prendre la succession de mon père. Mon objectif premier est d'améliorer la politique fédérale. Cela est malheureusement toujours nécessaire malgré l'engagement intense de mon père durant plusieurs décennies. Je songe notamment aux négociations en cours avec l'UE dans le but d'imposer à la Suisse la reprise automatique de droit UE et de subordonner la Suisse à la juridiction de la Cour de justice UE. Un parlement avantageusement composé peut empêcher cela.

Quels sont les principaux défis à relever par l'industrie d'exportation ?

A côté de la menace de reprise de droit UE, je songe à la politique énergétique de la Confédération et aux innombrables nouvelles réglementations qui entravent la liberté d'action des entreprises. La Suisse doit conserver son taux d'imposition attractif, de même que son

efficace système de formation dual, mais en donnant plus de place aux mathématiques et aux sciences naturelles qui concernent précisément les secteurs de l'industrie d'exportation qui créent le plus d'emplois.

Comment jugez-vous les relations bilatérales Suisse-UE ?

La Suisse et son économie se portent beaucoup mieux sans un rattachement à l'UE qui nous empêche d'appliquer les solutions les plus efficaces. Une reprise automatique de droit UE supprime cette marge de manœuvre. Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. Le peuple suisse a accepté l'initiative contre l'immigration de masse. Nous devons l'appliquer et les accords bilatéraux ne sont pas menacés pour autant. Il existe des solutions pratiques à ce niveau. Le Conseil fédéral et les autres partis refusent de les prendre en considération.

Il est beaucoup question du « tournant énergétique ». Votre avis à ce sujet ?

Je crois que le Conseil fédéral et de nombreux parlementaires ont entre-temps réalisé que la Stratégie énergétique 2050, qui subventionne si fortement les énergies solaire et éolienne que même la force

« Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. »

hydraulique n'est plus compétitive, n'est pas praticable. Ces milieux n'ont cependant pas le courage de l'admettre et de faire marche arrière. Aujourd'hui on engage des sommes énormes dans des mauvais investissements et on menace l'approvisionnement électrique de la Suisse. Nous ressentirons encore longtemps les effets de cette erreur stratégique !

Vous êtes mère de trois enfants et chef d'entreprise – comment conciliez-vous ces obligations ?

Comme toujours : je m'efforce de m'organiser le mieux possible. Il n'est pas si difficile de faire une bonne politique. Une bonne solution ne dépend pas de textes de lois aussi détaillés que possible !

« Le système politique de l'UE n'est pas favorable à l'économie. »

Magdalena Martullo-Blocher

- ▶ candidate au Conseil national dans les Grisons
- ▶ chef d'entreprise
- ▶ dirigeante Ems-Chemie membre du comité de l'Association Chimie, Pharmacie, Biotechnologie
- ▶ mariée, trois enfants
- ▶ née en 1969, domiciliée à Meilen et Lenzerheide



Cesser de criminaliser les automobilistes

Jusqu'ici les automobilistes se faisaient surtout ponctionner fiscalement. Aujourd'hui, ils sont en plus criminalisés. Le programme législatif Via sicura est à l'origine d'un véritable terrorisme d'amendes et d'interventions arbitraires dans la vie privée. Il faut corriger ce mauvais cap. Pressurés par une multitude d'impôts, de taxes et de redevances, les automobilistes sont considérés comme les vaches à lait de la nation.

« Les automobilistes sont considérés comme des vaches à lait. »

révéler par la suite qu'elle ne consommait pas régulièrement de l'alcool, l'autorité la considère désormais comme une alcoolique.

Non seulement elle paie une amende et se fait retirer son permis – ce qui est normal – mais en plus elle se voit imposer un mode de vie durant plusieurs années et notamment des règles strictes concernant sa consommation d'alcool. Elle doit régulièrement déposer des échantillons de ses cheveux pour analyse afin de déterminer sa

consommation d'alcool. Il s'agit là d'une mise sous tutelle inadmissible. Ou prenons l'exemple de ce jeune artisan qui, stressé parce qu'il devait déposer une offre dans les délais, a dépassé la limitation de vitesse sur une route sans trafic, donc sans danger. Le permis lui a été retiré pour plusieurs mois et une amende de 20 000 francs a été prononcée contre lui. Son existence professionnelle est en péril.

Une police pour les amendes et non pour la sécurité

Les automobilistes sont désormais criminalisés de manière totalement absurde. On compte aujourd'hui trois fois moins de morts sur les routes qu'il

ya trente ans. Durant cette même période, le nombre de condamnations pour infraction à la loi sur la circulation routière a triplé. Les retraits de permis de conduire ont fait un bond. Les amendes routières représentent aujourd'hui un poste fixe dans les budgets cantonaux et la police est

« Les automobilistes sont aujourd'hui criminalisés de manière absurde. »

chargée de veiller à ces rentrées qui atteignent quelque 700 millions de francs par an. Il est évident que cela n'a plus aucun rapport avec la sécurité routière. En réalité, la présence poli-

cière fait défaut dans d'autres domaines importants pour la sécurité.

Non à l'arbitraire

Il n'est pas tolérable que les automobilistes se fassent arbitrairement criminaliser, frappés d'amendes énormes et privés de leur permis de conduire pendant de longues périodes alors que, parallèlement, des cambrioleurs et des voleurs bénéficient de peines pécuniaires avec sursis. Des politiques qui ont perdu tout sens des réalités ont déclenché ce développement avec une législation totalement excessive baptisée Via sicura. Les excès grotesques de cette législation ratée doivent être corrigés dans les plus brefs délais.



Claude-Alain Voiblet, vice-président UDC Suisse, député, candidat au Conseil national, Lausanne (VD)

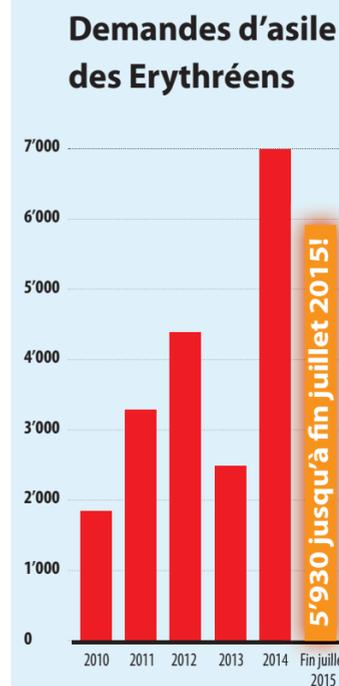
Une jeune femme boit trop d'alcool lors d'une sortie. La police l'arrête lorsqu'elle rentre chez elle sur son scooter et constate un taux d'alcoolémie de 1,6 pour mille. Bien que cette femme n'ait jamais enfreint la loi auparavant et que des analyses supplémentaires des cheveux et du sang aient

Asile : il faut agir immédiatement !

La situation dans le domaine de l'asile s'aggrave de jour en jour. De plus en plus de clandestins et de migrants économiques parviennent à entrer en Suisse grâce aux bandes de passeurs bien qu'ils ne soient nullement menacés dans leur pays d'origine. Les coûts de l'asile explosent et les cantons et les communes en supportent les conséquences à divers niveaux. Ce développement provoque une inquiétude croissante dans la population. L'UDC invite le département Sommaruga à agir enfin avec détermination et à appliquer les lois en vigueur.



La Confédération prévoit environ 30 000 demandes d'asile pour 2015. 60 % de ces personnes auront le droit de vivre durablement en Suisse, bien que la très grande majorité d'entre elles ne soient ni persécutées, ni menacées dans leur intégrité physique.



Le nombre de demandes d'origine érythréenne explose parce que la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga refuse d'appliquer la décision prise par le peuple en 2013 en vertu de laquelle l'objection de conscience n'est plus un motif d'asile.



Céline Amaudruz, conseillère nationale, Genève (GE)

La Suisse a une longue tradition d'accueil de réfugiés dont la vie ou l'intégrité physique est menacée. Cette tradition est cependant abusée et minée quand n'importe qui parvient à décrocher une autorisation à rester en Suisse juste pour bénéficier de conditions de vie meilleures que dans son pays d'origine. Or, c'est exactement ce qui se

passé depuis quelque temps et ce qui provoque un malaise et des tensions dans notre pays. Grâce aux frontières ouvertes, de plus en plus de personnes affluent en Suisse en cherchant avant tout à profiter des excellentes prestations sociales et médicales de notre pays.

De plus en plus d'abus

L'effet multiplicateur de cette mauvaise politique est énorme et ses conséquences deviennent insupportables :

- ▶ Deux tiers des requérants d'asile sont reconnus comme réfugiés ou admis provisoirement. Cette proportion était inférieure à un tiers en 2013 alors que la situa-

tion dans les principaux pays d'origine n'a guère changé.

- ▶ la majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrie. Il ne s'agit donc pas d'une région en guerre – comme la Syrie, par exemple – ainsi qu'on le prétend souvent.
- ▶ en comparaison internationale, la Suisse a reçu durant les trente années écoulées un nombre de demandes largement supérieur à la moyenne et a donc dû assumer des charges sensiblement

« La majorité des requérants d'asile proviennent actuellement d'Erythrie. »

plus élevées que la majorité des autres Etats européens.

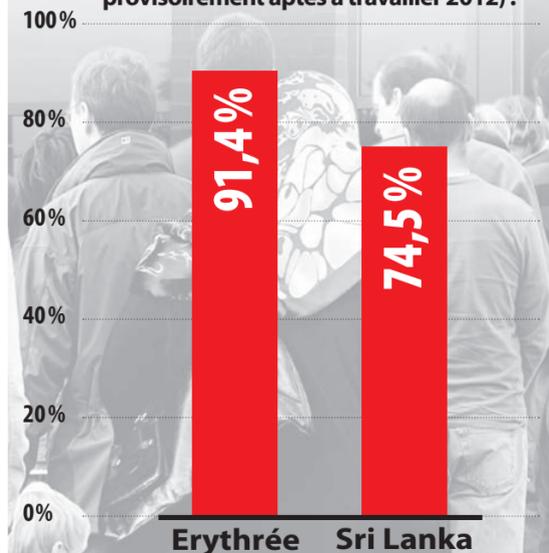
- ▶ les coûts annuels provoqués par l'industrie de l'asile et de l'aide au développement ont entre-temps atteint quelque 6 milliards de francs par an. A lui seul, le secteur de l'asile représente des charges annuelles estimées à trois milliards de francs.
- ▶ ces charges frappent de plus en plus les communes qui, après un petit nombre d'années, doivent assumer la totalité des coûts d'entretien, notamment au niveau de l'aide sociale.
- ▶ les abus sont toujours beaucoup trop nombreux. Un exemple : alors que les personnes du domaine de l'asile représentent

0,6% de la population, elles ont commis l'an passé 4% des violations du Code pénal.

« À la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. »

Le constat est facile à faire : à la Berne fédérale, seule l'UDC se bat pour une politique d'asile rigoureuse et contre les abus qui ne cessent d'augmenter. Plus d'UDC au parlement signifie donc aussi moins d'abus et, partant, moins de coûts.

Quote-part de l'aide sociale (réfugiés et personnes admises provisoirement aptes à travailler 2012) :



A titre de comparaison, la proportion d'assistés sociaux parmi les citoyens suisses était de 2,2% en 2013.

(Source : réponse du Conseil fédéral à une intervention parlementaire de l'UDC)

Commentaire

Depuis 25 ans l'UDC se bat pour une politique rigoureuse à l'égard des étrangers et dans le domaine de l'asile.

Il est urgent d'imposer un moratoire d'au moins un an en politique d'asile. Concrètement : plus de reconnaissances de réfugiés et plus d'admissions provisoires pendant un an. Pour atteindre cet objectif, la Suisse doit à nouveau contrôler de manière autonome ses frontières et empêcher les immigrants clandestins d'entrer. Il s'agit d'appliquer enfin les dispositions légales en vigueur : une personne arrivant d'un Etat tiers sûr n'a pas droit à une procédure d'asile. En contrepartie, la Suisse peut augmenter son aide sur place. Les moyens financiers à cet effet sont disponibles puisque l'aide au développement est dotée d'un budget de 3 milliards de francs par an.

Limiter l'immigration

L'immigration doit être immédiatement gérée et réduite sensiblement comme l'exige l'initiative populaire « contre l'immigration de masse » approuvée par le peuple et les cantons. Les instruments nécessaires à cet effet, la clause de sauvegarde dans les accords, la préférence nationale et les contingents, sont inscrits dans la Constitution. Il faut également limiter les droits aux prestations sociales et au regroupement familial. Le mandat donné par le souverain au Conseil fédéral est clair et celui-ci doit enfin agir.

Jean-Pierre Grin, conseiller national, Pomy (VD)



Avez-vous des questions concernant les élections?



Hotline gratuite: **0800 002 444**

Informations gratuites et complètes!

A partir du 14 septembre et jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous informer gratuitement sur les élections 2015 pour le Conseil national et le Conseil des Etats. Comment voter correctement pour que ma voix serve au mieux les intérêts de la Suisse?

Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures.

Vos questions par courriel: elections@udc.ch

Rester libre - votez UDC!
www.udc.ch



L'UDC est le seul parti...

... qui garantit

- une limitation de l'immigration
- la suppression des abus dans le droit d'asile
- l'expulsion des criminels étrangers
- le refus de tout rattachement de la Suisse à l'UE

Donc, le 18 octobre

Votez UDC.

www.udc.ch

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, CCP: 30-8828-5



Concours

Jeu à découper et à renvoyer



Vignoble du Lavaux

N°



Rade avec le jet d'eau

N°



Pont de la Poya

N°



Musée paysan

N°



Le Cervin

N°



Oskar Freysinger

1



Guy Parmelin et Jean-Pierre Grin

2



Raymond Clottu

3



Céline Amaudruz et Yves Nidegger

4



Jean-François Rime

5

Nos élus UDC au Conseil national, tout comme l'UDC, sont attachés aux valeurs et au patrimoine de notre pays. Trouvez à l'aide des images de quel canton sont issus nos parlementaires romands ?

1^{er} prix : Repas pour deux personnes dans un restaurant de montagne

2^{ème} prix : Corbeille de produits du terroir

3^{ème} au 5^{ème} prix : Bon de voyage de 100 francs

www.welcometosvp.ch

Acheter maintenant la chanson

Welcome to SVP!

Envoie un SMS avec le texte « SVP 2015 » au numéro 900.

1.50 fr. sera directement décompté sur ta facture de téléphone portable.

Je m'engage pour la liberté, l'indépendance et l'autodétermination de la Suisse.

- Je souhaite rejoindre l'UDC (une adhésion à l'UDC est comparable à l'adhésion à un club).
- Merci de m'envoyer le nouveau programme **2015 - 2019** de l'UDC Suisse.
- J'aimerais être informé/e sur les activités, les communiqués de presse et les articles de l'UDC Suisse. Merci de m'envoyer dès à présent votre newsletter à mon adresse E-Mail.
- Je souhaite soutenir l'UDC financièrement et faire un don de _____ francs sur le compte **(IBAN CH80 0900 0000 3000 8828 5, CCP 30-8828-5).**
- Je soutiens l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » Merci de m'envoyer _____ listes de signatures.
- Concours** : je veux uniquement participer au concours.
- Merci de m'envoyer un CD/DVD avec la chanson Welcome to UDC au prix de Fr. 5.-.

Nom / Prénom

Rue

NPA/Lieu

N° de téléphone

E-Mail

Date / Signature

Merci de renvoyer le formulaire à l'adresse suivante : UDC Suisse, Secrétariat général, case postale 8252, 3001 Berne, Tél. 031 300 58 58, Fax 031 300 58 59, E-Mail : info@udc.ch

www.facebook.com/UDCch

www.udc.ch



ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre du canton de Vaud | www.udc-vaud.ch



CONTRE LA DÉMESURE RESTER LIBRE !

Liste **14**



Les Suisses attachent beaucoup d'importance à la préservation de leur patrimoine. Ces dernières années, ils ont soutenu des initiatives visant précisément à protéger leur patrimoine telles que l'initiative Weber (mars 2012) afin de protéger notre patrimoine alpin, l'initiative contre les minarets (novembre 2009) afin de protéger notre patrimoine culturel et les initiatives UDC pour le renvoi des étrangers criminels (novembre 2010) et contre l'immigration de masse (février 2014) afin de protéger notre sécurité et notre qualité de vie.

Préservez notre patrimoine

Le patrimoine reçu en héritage est le bien le plus précieux car c'est la terre et la société dans lesquelles nous vivons et dans lesquelles nous vivrons à

l'avenir. En prendre soin n'est donc pas seulement un devoir moral, c'est aussi une obligation pour vivre dans un pays libre et dans lequel il fait bon vivre. L'UDC attache une importance particulière à la préservation de notre patrimoine et s'engage pour la qualité de vie suisse.

La mondialisation menace la Suisse

Depuis une vingtaine d'années, une grande majorité de l'élite politique, économique et culturelle suisse tente de dilapider ce patrimoine au nom de la mondialisation et du libéralisme irréfléchi. Sans une ferme opposition du peuple grâce à la démocratie directe, la Suisse serait membre de l'UE depuis plus de vingt ans. Toutefois, à cause des accords sur la libre circulation des personnes et de Schengen, nous avons

abandonné nos frontières et nous exposons ainsi notre pays à la perte de son patrimoine et de son identité.

Contre la démesure, restons libres !

Ainsi, depuis l'acceptation de la libre circulation des personnes en 2000, un million d'étrangers sont venus s'installer en Suisse afin d'y travailler, exerçant du coup une grosse pression sur les prix de l'immobilier qui sont significativement en hausse et une forte pression sur les salaires qui ont ainsi globalement stagné ou diminué. L'UDC lutte contre cette démesure et s'engage pour que notre pays adopte une politique de bon sens à l'égard des défis futurs. Cette voie, c'est celle qui consiste à préserver son patrimoine et son identité tout en sachant tirer profit de ses relations internationales.



COMPTOIR
SUISSE

Du samedi 12 au lundi
du Jeûne 21 septembre
2015, l'UDC a le plaisir
de vous accueillir à son
stand lors du Comptoir
Suisse à Beaulieu, Lau-
sanne entre 10h00 et
19h00 tous les jours.

Renseignements:
021 806 32 90, secretariat@udc-vaud.ch

RENCONTREZ NOS CANDIDATS



Les candidats UDC vous donnent rendez-vous sur la Place du Marché de Vevey le

Samedi 3 octobre de 09h00 à 13h00

afin de vous offrir le verre de l'amitié. Animations musicales, concours avec prix, échanges et amitié seront au rendez-vous. Les candidats UDC sont heureux de pouvoir vous rencontrer et faire votre connaissance.

Immigration de masse : il faut agir vite !

L'abandon du cours-plancher franc suisse-euro a ébranlé bien des certitudes. Et on n'a pas encore mesuré toute l'ampleur des conséquences économiques de cette décision.

Les faits sont têtus et les chiffres donnent raison à l'UDC !

Face à cette nouvelle donne, la logique des thuriféraires de la libre-circulation des personnes intégrale voudrait que le sérieux ralentissement qui frappe l'économie suisse entraîne une baisse de l'immigration. Or, si la tendance du début 2015 se poursuit, le solde migratoire avoisinera les 90'000 personnes à la fin de cette année ! Lorsqu'on sait que seuls un peu plus de 48 % des immigrants dans la population résidente viennent dans notre pays pour exercer une activité professionnelle, on comprend mieux l'urgence d'une reprise en main de l'immigration en Suisse. Depuis le 9 février 2014, plus de 100'000 personnes supplémentaires en chiffres nets ont immigré. Cela montre bien que les promesses de recourir davantage à de la main d'œuvre indigène restent lettre morte. Et, du côté du Conseil fédéral, on ne semble pas pressé d'agir.

Les conditions d'accès aux prestations de notre système social doivent être durcies

Or, face au retournement conjoncturel abrupt que nous sommes en train de vivre, le risque de dégradation de nos assurances sociales est bien réel ; il est donc indispensable que les critères d'accès aux prestations de notre système social soient renforcés.

Ainsi pour l'AVS, seuls les ayants droit auxquels il est possible de porter en compte au moins deux années entières de revenus, de bonifications pour tâches éducatives ou pour tâches d'assistance pourront prétendre à une rente dans le futur.

Concernant le droit aux prestations de l'assurance-chômage, l'assuré doit avoir exercé pendant au moins 24 mois une activité soumise à cotisations en Suisse. Il faut en outre rapidement intégrer dans les législations cantonales en matière d'assistance sociale qu'à l'avenir, seuls les immigrants qui ont exercé durant plus de 12 mois une activité lucrative dans notre pays auront droit à de telles prestations.

En complétant ce dispositif par un durcissement des conditions d'octroi du regroupement familial, le Conseil fédéral ferait vraiment la preuve qu'il prend au sérieux la situation et agit pour le bien de la population résidente en Suisse conformément au mandat que le peuple lui a donné le 9 février 2014.

*Guy Parmelin,
conseiller national, Bursins.
Candidat au Conseil national*

Au Conseil national pour le canton de Vaud



Guy Parmelin

- ✚ Profession : maître agriculteur-viticulteur
- ✚ Fonction : conseiller national
- ✚ Domicile : Bursins
- ✚ Année de naissance : 1959
- ✚ État civil : marié
- ✚ Hobbys : musique classique et lecture (romans et biographies)

« Je me présente à vos suffrages car ma motivation est toujours intacte et les défis qui attendent notre pays sont très périlleux. C'est précisément au cours de la prochaine législature que les décisions cruciales seront prises. Je veux donc me battre entre autres pour consolider l'AVS et le 2^{ème} pilier (projet Prévoyance 2020) sans ruiner nos entreprises ni écraser notre population par de nouvelles charges financières et une augmentation de TVA insupportables. Merci pour votre soutien précieux et indéfectible!»



Jean-Pierre Grin

- ✚ Profession : maître agriculteur
- ✚ Fonction : conseiller national
- ✚ Domicile : Pomy
- ✚ Année de naissance : 1947
- ✚ État civil : marié, 3 enfants, 5 petits-enfants
- ✚ Hobbys : lecture, bricolage, voyages

« Je milite pour un avenir sûr de notre pays dans la liberté, la sécurité et la prospérité, une Suisse où il fait bon vivre. »



Mon parcours politique :

Municipal de 1974 à 1993, syndic de Pomy de 1994 à 2011, député au Grand Conseil de 1998 à 2007, conseiller national dès 2007. Membre de la Commission des Finances et de la Commission Science, Education et Culture.

Je désire continuer à mettre mon expérience au service de mon canton et de mon pays.

Modérer la fiscalité : un enjeu pour l'UDC

Notre parti est très attentif à toutes les formes de fiscalité des familles et de la classe moyenne. Nous revendiquons une imposition compétitive des entreprises locales et internationales.

La souveraineté fiscale des cantons et des communes est primordiale dans notre Etat fédéraliste.

Les cantons et les communes supportent d'énormes charges au titre de l'aide sociale. La Confédération également mais sous diverses formes, comme par exemple l'aide publique au développement pour un montant de 3,2 milliards, plus de 1 milliard pour l'asile et si l'on ajoute les 2 milliards de francs à charge des cantons et des communes et d'autres positions du budget fédéral, c'est un montant total de 6 milliards par année que nous coûtent ces diverses aides.

Si l'on met en comparaison les coûts de notre défense nationale de seulement 4,3 milliards en 2014, l'on s'aperçoit que ce n'est pas notre armée qui nous coûte le plus cher mais bien

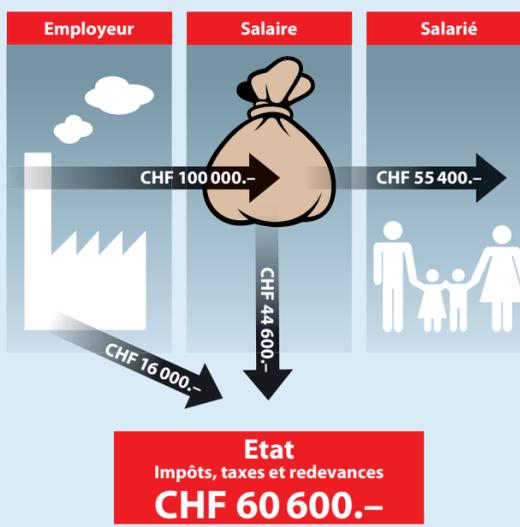
les diverses formes d'aide que nous octroyons au social et à l'étranger.

Dans mon canton, les communes sont mises sous pression par la facture sociale qui a quintuplé en 20 ans. La classe moyenne subit de plus en plus une pression fiscale maximale, dont le but n'est pas l'investissement public, mais bien de faire face à toutes les dépenses liées aux prestations sociales et à l'asile économique.

Je m'engage en faveur d'impôts, taxes et redevances modérés pour tous et rejette tout nouveau prélèvement fiscal.

*Jean-Pierre Grin,
conseiller national, Pomy.
Candidat au Conseil national*

Un couple avec deux enfants travaille six mois et six jours par an juste pour l'Etat!



Revenu effectif du couple:	116 000.00 francs
Pourcentage employeur (AVS, AI, APG, AC, caisse de pension, assurance-accident professionnel et non professionnel, allocations familiales)	- 16 000.00
Pourcentage salarié	- 14 000.00
Primes d'assurance-maladie	- 9 000.00
Impôt sur le revenu (moyenne nationale)	- 8 700.00
Impôt fédéral direct	- 900.00
TVA sur les dépenses de consommation (denrées alimentaires, vacances, restaurant, téléphone, vêtements, meubles, abonnements journaux, etc.) pour environ 5400 francs	- 4 000.00
Impôts sur les véhicules à moteur et sur les huiles minérales, vignette autoroutière, droit de douane sur la voiture	- 1 400.00
Impôt sur le tabac (1 paquet de cigarettes par jour)	- 1 600.00
Diverses taxes et redevances (taxes déchets et eaux usées, droit de timbre, assurance-maladie complémentaire, impôt sur les billets, impôts sur l'alcool, impôt pour le chien, franchises dans les coûts de la santé, etc.)	- 5 000.00
Revenu après déduction des prélèvements obligatoires	55 400.00 francs
Taux de prélèvement	52,2 %

Au Conseil national et au Conseil des Etats pour le canton de Vaud



Fabienne Despot

- + Profession : ingénieur chimiste
- + Fonction : députée, conseillère communale, présidente de l'UDC Vaud
- + Domicile : Vevey
- + Année de naissance : 1965
- + État civil : deux enfants
- + Hobbys : piano, lecture, marche



Fabienne Despot préside la Commission d'informatique cantonale du Grand Conseil et se passionne pour les questions techniques, plus particulièrement les problèmes d'approvisionnement et de production d'énergie. Elle dirige un bureau d'ingénieurs conseil, enseigne à la haute école d'ingénierie d'Yverdon et mise sur une formation sérieuse, quelle que soit la filière, et adaptée aux besoins économiques de la Suisse. Elle milite depuis 1992 pour une Suisse indépendante et neutre qui sait développer ses potentiels hors du carcan administratif européen.



Michaël Buffat

- + Profession : cadre bancaire
- + Fonction : député, prés. du groupe UDC
- + Domicile : Vuarrens
- + Année de naissance : 1979
- + État civil : célibataire
- + Hobbys : lecture, balade

« Je suis reconnaissant aux générations précédentes de nous avoir laissé un pays libre, indépendant où il fait bon vivre. Comme élu politique, je veux apporter ma pierre à cet édifice afin que les générations futures puissent en profiter à leur tour. »



De bonnes conditions cadres font partie du succès de la Suisse. Nous devons résister aux pressions sur notre système fiscal de la gauche ou de l'étranger. Je veux m'engager en faveur d'impôts et taxes modérés. Nous ne pouvons pas continuer à accroître sans cesse les dépenses de l'Etat.

L'enjeu de la reconnaissance des communautés religieuses

La demande de faire reconnaître en droit public les communautés musulmanes au même titre que l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine provoque d'intenses discussions dans les cantons, notamment dans le pays de Vaud, où le Conseil d'Etat a présenté un Règlement d'application qui élargit la reconnaissance des communautés religieuses reconnues d'intérêt public.

Précisons que la liberté de culte est un bien précieux qu'il s'agit de préserver, et que nous aimerions voir assurée en tous lieux et en tout temps. Par contre, la reconnaissance d'une religion au niveau constitutionnel comporte des privilèges, comme la pastorale dans les établissements, l'octroi de subventions, l'accès aux données du registre cantonal des personnes et par là même le droit de prélever des impôts. Il est donc indispensable que les citoyens soient consultés sur un tel projet qui a des incidences sur la paix religieuse et sur la stabilité en Suisse. Il est également indispensable que les communautés qui aspirent à être reconnues s'engagent à se soumettre sans condition aux principes constitutionnels de notre pays et de notre canton. A titre d'exemple, cela implique l'interdiction de la polygamie, de la répudiation, de l'excision et des châtements corporels, le principe de la célébration du mariage civil comme préalable au mariage religieux, la dissolution du mariage par les seuls tribunaux civils et la prohibition de la discrimination en particulier fondée sur le sexe.

Aujourd'hui que la pression migratoire remodèle à grande vitesse la composition des peuples d'Europe, la reconnaissance de nouvelles communautés religieuses nécessite des garanties sans équivoque. Ces garanties sont d'autant plus nécessaires envers les communautés musulmanes dont les revendications s'opposent à l'évolution sociale des communautés chrétiennes et laïques (à l'exemple des demandes de carrés musulmans qui réintroduisent la ségrégation dans les cimetières ou de l'imposition du port du voile à des enfants en âge de fréquenter l'école primaire). Le risque d'une lecture par trop légaliste des textes religieux est également à prendre en compte car ces textes se mettraient ainsi en opposition directe au droit suisse et vaudois.

*Fabienne Despot,
députée, conseillère communale,
présidente de l'UDC Vaud, Vevey.
Candidate au Conseil des Etats
et au Conseil national*

Il devient urgent de renvoyer les étrangers criminels

5 ans après l'acceptation par le peuple et les cantons suisses de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, la volonté populaire n'est pas respectée. Pourtant le mandat du peuple est clair : il faut expulser les étrangers criminels.

Dans notre pays, le patron c'est le peuple. Il appartient aux autorités politiques d'appliquer sa volonté même si cela ne leur plaît pas. Les politiques ne doivent pas trier les textes qu'ils préféreraient appliquer rapidement ou pas, de surcroît le projet d'application du parlement ne respecte pas le choix de la population.

Le peuple suisse ne s'était pas trompé en acceptant cette initiative. Le nombre d'étrangers dans les statistiques de criminalité est largement disproportionné et il était temps d'imposer des règles. Les étrangers bénéficiant de l'hospitalité de la Suisse doivent respecter notre droit sinon partir.

L'application de cette initiative exercera un effet dissuasif sur les délinquants et contribuera à réduire la cri-

minalité étrangère. Elle permettra également de consolider nos institutions sociales en renvoyant les coupables d'abus sociaux afin d'aider les personnes qui en ont réellement besoin.

Il est inquiétant qu'un parti doive lancer une deuxième initiative afin de faire appliquer la volonté populaire exprimée en votation. J'attends du nouveau parlement issu des élections d'octobre, une mise en œuvre rapide et stricte de la volonté populaire.

*Michaël Buffat,
député, prés. groupe UDC, Vuarrens.
Candidate au Conseil des Etats
et au Conseil national*

Pourcentage de délinquants étrangers



Primauté au droit suisse. Point barre

La liberté, l'indépendance, la neutralité, la souveraineté, la démocratie directe, l'autodétermination sont des mots forts et remplis d'histoire. Ils sont les ingrédients nécessaires et indispensables à la constitution et au bon fonctionnement de la Confédération helvétique et cela depuis bientôt 725 ans.



Jacques Nicolet,
député, président du
Grand Conseil 2014/2015, Lignerolle.
Candidat au Conseil national.

Cette Confédération, qui a su au fil du temps se battre pour défendre ses valeurs, nous a garanti et nous garantit encore une prospérité ainsi que de belles et fortes perspectives d'avenir. Elle nous assure notre réussite et nous offre une stabilité politique, économique et sociale. Cette Confédération, par la solidité de son système et son sérieux, permet aux entreprises et à l'économie de progresser, par conséquent elle nous garantit une sécurité d'emploi et par la même, nous procure notre confort de vie quotidien tant jaloué.

Cette Confédération qui illustre notre pays et ses valeurs est aujourd'hui ébranlée car soumise au dictat et au chantage de certaines nations étrangères.

Prenons pour exemple le secret bancaire qui paraissait si solide et invulnérable il y a encore quelques années. Avec regrets, nous constatons que notre système bancaire a été jeté en pâture afin de répondre aux exigences internationales.

La Confédération a plié !!!

Prenons d'autres sujets de votations populaires portés et gagnés par l'UDC, comme le vote contre les minarets ou plus récemment le vote sur le renvoi des criminels étrangers. Aujourd'hui l'application de ces initiatives est contestée en regard du droit européen, alors que le peuple suisse a décidé. Dans son arrêt du 12 octobre 2012, le Tribunal fédéral a décidé que le parlement devait suivre la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. La volonté populaire n'est ici plus respectée, la voix du peuple est bafouée.

Cette mise sous tutelle du pouvoir judiciaire et ce droit de veto exercé sur notre pays et sur les décisions populaires ne sont pas acceptables. Il est temps de réagir afin de garantir la primauté du droit suisse. Il en va de notre neutralité, de notre indépendance, de notre souveraineté, en fait de notre chère liberté.

L'histoire de la Suisse s'est écrite sur ces valeurs, nous nous devons aujourd'hui de les défendre. Ne laissons en aucun cas d'autres pays ou communautés s'ingérer et décider pour nous.

Soutenir l'initiative UDC «Le droit suisse au lieu des juges étrangers» c'est faire preuve de loyauté envers notre peuple afin de le maintenir responsable et souverain.

Politique d'asile : Chaos et explosion des charges !

L'UDC met le doigt sur le chaos, l'explosion des coûts, un financement croissant et la charge sociale de notre politique d'asile actuelle.

L'explosion du nombre de demandes d'asile

L'évolution actuelle du nombre de demandes d'asile est inquiétante, alors que les années de Christoph Blocher à la tête du DFJP avaient permis de baisser massivement les demandes d'asile, suite à une politique d'accueil restrictive et de dissuasion, la marche en avant a repris de plus belle. Pour 2015, l'ODM prévoit plus de 29'000 demandes d'asile, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis 15 ans, soit trois fois plus que sous l'ère de Christoph Blocher.

L'origine des requérants d'asile, un choix politique

Aujourd'hui, l'UDC constate que la majorité des requérants d'asile ne provient plus des grandes régions en guerre. Depuis 2007, l'Erythrée, le Nigeria ou le Sri Lanka sont les pays qui voient régulièrement le nombre de demandes d'asile à la hausse. Ce résultat est la conséquence de décisions politiques de l'Office fédéral de la migration. C'est dire que la Suisse peut parfaitement influencer le nombre de demandes d'asile par sa politique.

Les abus du système des admissions provisoires

Un regard sur les années passées montre l'augmentation massive du nombre de personnes admises provisoirement. En avril 2015, plus de 30'700 personnes vivaient en Suisse grâce à une admission provisoire. C'est les deux tiers des personnes en procédure d'asile. Ces personnes n'ont en fait pas le droit de séjourner en Suisse, car on ne leur a pas reconnu la qualité de réfugié. Et pourtant elles restent, alors que nos autorités ferment les yeux !

Demandes d'asile annuelles 2001–2014: Une question d'autorité



Des coûts supérieurs de 56% au niveau fédéral

Le résultat de ce laxisme dans l'application de la révision de la loi sur l'asile est l'augmentation du nombre de demandes et des coûts induits qui échappent à tout contrôle puisqu'ils ont augmenté de 360 millions de francs (+56%) entre 2007 à 2015. A cela s'ajoutent pour les collectivités les frais d'assistance publique, de police, de fonctionnement des tribunaux ou de prisons occasionnés par les requérants d'asile délinquants. Force est de constater qu'aujourd'hui les personnes du secteur de l'asile représentent 0,6% de la population, alors qu'elles commettent 9% des violations du Code pénal.

Les requérants d'asile deviennent des assistés sociaux à vie

L'expérience de ces dernières années montre clairement que les réfugiés et les personnes admises provisoirement ne quitteront plus la Suisse et nos autorités espèrent une intégration, donc une indépendance financière, de la deuxième voire même de la troisième

génération. Alors que bon nombre d'élus de gauche laissent entendre que la politique d'asile n'a que peu d'influence sur les finances communales – c'est la Confédération qui paie ! – la réalité est totalement différente. Trop souvent les requérants d'asile deviennent des assistés sociaux à vie. Après 5 à 7 ans de prise en charge financière, la Confédération et les cantons suspendent les paiements et les réfugiés restent ensuite totalement à la charge des communes.

L'UDC exige à juste titre l'application stricte de la loi sur l'asile révisée, acceptée en votation populaire par le souverain et veut éviter le transfert des charges de l'asile sur la facture sociale des communes.



Claude-Alain Voiblet,
député, conseiller communal,
vice-président de l'UDC Suisse, Lausanne.
Candidat au Conseil national

Pour un approvisionnement énergétique sûr et avantageux

Sans énergie, rien ne fonctionne. La Suisse profite actuellement d'un approvisionnement énergétique efficace, fiable et avantageux avec une forte part de production électrique indigène.



Jean-Marc Sordet,
député, Luins.
Candidat au Conseil national.

Les taxes et les redevances ainsi que les réglementations sont à un niveau supportable. La stratégie énergétique 2050 de la Confédération remplace cette sé-

curité par une vision nébuleuse, par une politique qui ne repose sur aucune base sérieuse.

Malgré les efforts d'économie et l'amélioration constante des rendements, la consommation d'énergie de la Suisse augmente. Cette tendance se poursuivra car, à côté de la croissance démographique, le développement économique et la prospérité maintiennent notre consommation d'énergie à un niveau élevé.

L'augmentation des prix de l'énergie est mauvaise pour l'économie et la prospérité. Elle pousse à la hausse les

coûts de production, affecte la compétitivité et diminue l'argent librement à disposition de la population.

Les milliards de francs générés par ces taxes et ces redevances reviennent principalement à la caisse générale de la Confédération. Une partie est utilisée pour subventionner certains agents énergétiques – sans grand succès jusqu'ici.

Le premier objectif d'une politique énergétique raisonnable est d'assurer un approvisionnement à un prix avantageux, indépendant, offrant, de l'énergie en quantité suffisante et mé-



nageant l'environnement. Ce principe est respecté par le mix énergétique actuel.

Bien que vantées bruyamment par le centre gauche et les médias, les nouvelles énergies renouvelables comme le vent et le solaire ne peuvent pas, beaucoup s'en faut, compenser la disparition du nucléaire.

Alors non à la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral qui ne répond pas aux exigences d'un approvisionnement fiable et avantageux du pays en énergie. Des vœux pieux et des utopies idéologiques basés sur des interventions massives de l'Etat prennent la place de mesures et d'hypothèses réalistes.

Immigration de masse et aménagement du territoire

Pour rappel, la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT I), approuvée par le peuple en 2013 est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014.



Jean-François Thuillard,
député, vice-syndic,
vice-président UDC Vaud, Froideville.
Candidat au Conseil national

Alors que la LAT I est encore en «chantier», les cantons et spécialement le canton de Vaud, se sont fermement opposés au projet «LAT II», proposé ce printemps par la Confédération. Cette dernière introduit dans la réglementation des obligations en matière de cohésion sociale, d'intégration des étrangers, d'offres de logements à bas prix, d'utilisation des ressources énergétiques ou encore des transports.

Tous ces éléments n'ont rien à faire dans une loi sur l'aménagement du territoire et sous la pression des cantons et notamment du canton de Vaud, le Conseil fédéral a dû revoir sa copie, notamment sur la problématique des surfaces d'assolement. L'Etat cantonal a établi le décompte des réserves de zones à bâtir depuis l'entrée en vigueur de la LAT. Il s'avère que 75% des localités possèdent des zones d'habitations surdimensionnées selon la LAT, ce qui oblige les autorités mu-

nicipales à déclasser. La tâche s'annonce titanesque à plus d'un titre.

En effet, le 8 avril dernier, les services de l'Etat ont annoncé qu'en 2014, notre canton a accueilli 12'000 nouveaux habitants. Lesdits services ont utilisé les termes suivants : « Le canton gagne 12'000 habitants ». Pour ma part j'aurais choisi le mot « subit » au lieu de « gagne » !

Au niveau Suisse, ce ne sont pas moins de 80'000 nouveaux résidents qui se sont établis dans notre pays : une progression hors norme !

Une telle augmentation a évidemment un impact sur nos déplacements. Le réseau routier et nos transports publics ne sont pas adaptés à une si forte demande de ces nouveaux utilisateurs. De nombreux investissements sont et seront à faire dans les prochaines années afin de répondre à cette demande. En attendant, les citoyens de notre pays n'auront que le choix d'être «entassés» dans des trains surbondés ou «embouchochés» sur les axes principaux de nos routes, particulièrement aux heures de pointe.

Nous devons tout mettre en œuvre pour que la courbe d'arrivée des nouveaux habitants se stabilise. Cela permettrait de réfléchir à un développement harmonieux de notre canton et de notre pays, sans la précipitation, due notamment à la pression de l'immigration.

La Suisse et son auto-alimentation agricole

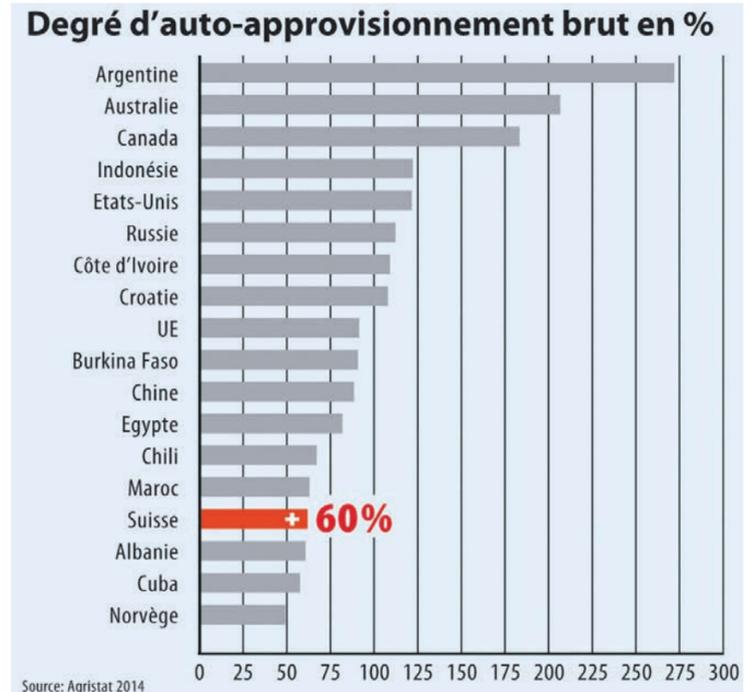
Depuis mes années d'apprentissage et de formation CFC de Marcelin (1985-1987), la politique agricole et le métier de paysan ont profondément changé.

En 1990, nous étions encore plus de 108'000 entreprises agricoles alors qu'aujourd'hui nous ne sommes plus que 55'000. Il y a 100 ans, nous étions encore plus de 243'000; il n'y a pas beaucoup de métiers qui ont autant diminué en 100 ans sauf peut-être des métiers qui ont disparu comme les charrons et les falotiers (les allumeurs de réverbères) qui ont été remplacés par la technologie. Si l'on a pu le faire dans ces métiers, je ne vois pas comment nous remplacerons le savoir-faire agricole pour la production alimentaire. Les utopistes croient que l'on pourra toujours importer les produits alimentaires que nous voulons grâce à notre argent.

Mais si nous ne gardons pas un minimum d'auto-alimentation nous deviendrons dépendant et toute dépendance est grave.

Le métier d'agriculteur a évolué avec le temps vers de moins en moins d'effort sur la production, mais sur la bureaucratie et l'extensification. Les agriculteurs, pour survivre n'ont pas le choix, lorsque vous gagnez plus en faisant un hectare de jachère au lieu d'un hectare de blé pour du pain, le choix est vite fait. En plus, la politique nationale pousse de plus en plus lorsqu'elle n'oblige pas les agriculteurs à cultiver des compensations écologiques.

Aux yeux du politique et de la population, il est plus important d'avoir des petites fleurs et des surfaces extensives que de belles cultures intensives et productrices pour nos générations fu-



tures. La perte de savoir de l'agriculture est à craindre; il n'est pas trop tard pour corriger le tir.

Les paysans savent que la terre nous est prêtée et qu'il faut la soigner avec attention. Ils sont probablement les premiers écologistes avant même que ce parti ne naisse. En effet, nous savons que la monoculture entraîne maladie, et fatigue la terre. Nous savons qu'il ne faut pas la travailler lorsqu'elle est trop mouillée. Malheureusement avec les dates que la bureaucratie nous oblige à respecter, il est aujourd'hui plus important de respecter ces dates plutôt que de respecter la terre.

Tout pays sait que l'auto-alimentation est important; il n'y a que les pays riches comme la Suisse qui croient que l'argent peut toujours tout acheter. Il est urgent que la politique change et l'UDC va se battre pour cela. Il faut redonner un juste prix à la production plutôt que de continuer à faire crouler l'agriculture sous un carcan de bureaucratie et d'écologie.

Le sacrifice sur l'autel de l'UE de notre agriculture est une catastrophe annoncée pour notre pays et il est urgent d'inverser le mouvement. Il est plus facile de détruire que de construire et aujourd'hui je crains que notre agri-

culture est en train d'être détruite ou tout le moins son savoir faire. Une fois perdu le savoir-faire va mettre des générations pour être reconstruit et durant ces années croire que les pays environnants nous nourriront est une utopie.

Il est dangereux de jouer avec le feu et il me semble que la politique agricole aujourd'hui joue avec le feu. Il est important de faire soi-même les choses plutôt que de compter sur les autres et aujourd'hui la Suisse doit pouvoir compter sur son agriculture pour s'auto-alimenter.

Le bilan écologique sera aussi meilleur car consommer local est bien plus écologique que d'importer à grands frais des produits alimentaires.



Pierre-Yves Rapaz,
député, municipal, Bex.
Candidat au Conseil national

Protégeons notre patrimoine et nos traditions

Notre histoire a forgé les traditions de notre pays, elles nous sont donc fondamentales pour comprendre d'où nous venons et pour jalonner notre futur.



Alice Glauser,
députée, Champvent.
Candidate au Conseil national

Ces traditions font partie de notre patrimoine culturel vécu, inscrit peu ou prou dans les gènes des gens de ce pays. Elles sont d'origines historiques et religieuses, mais aussi découlent de politiques choisies au fil des générations par des cantons ou des régions très différents selon les régions de notre pays, mais toujours dans un esprit

de consensus, de vivre ensemble et de responsabilités individuelles.

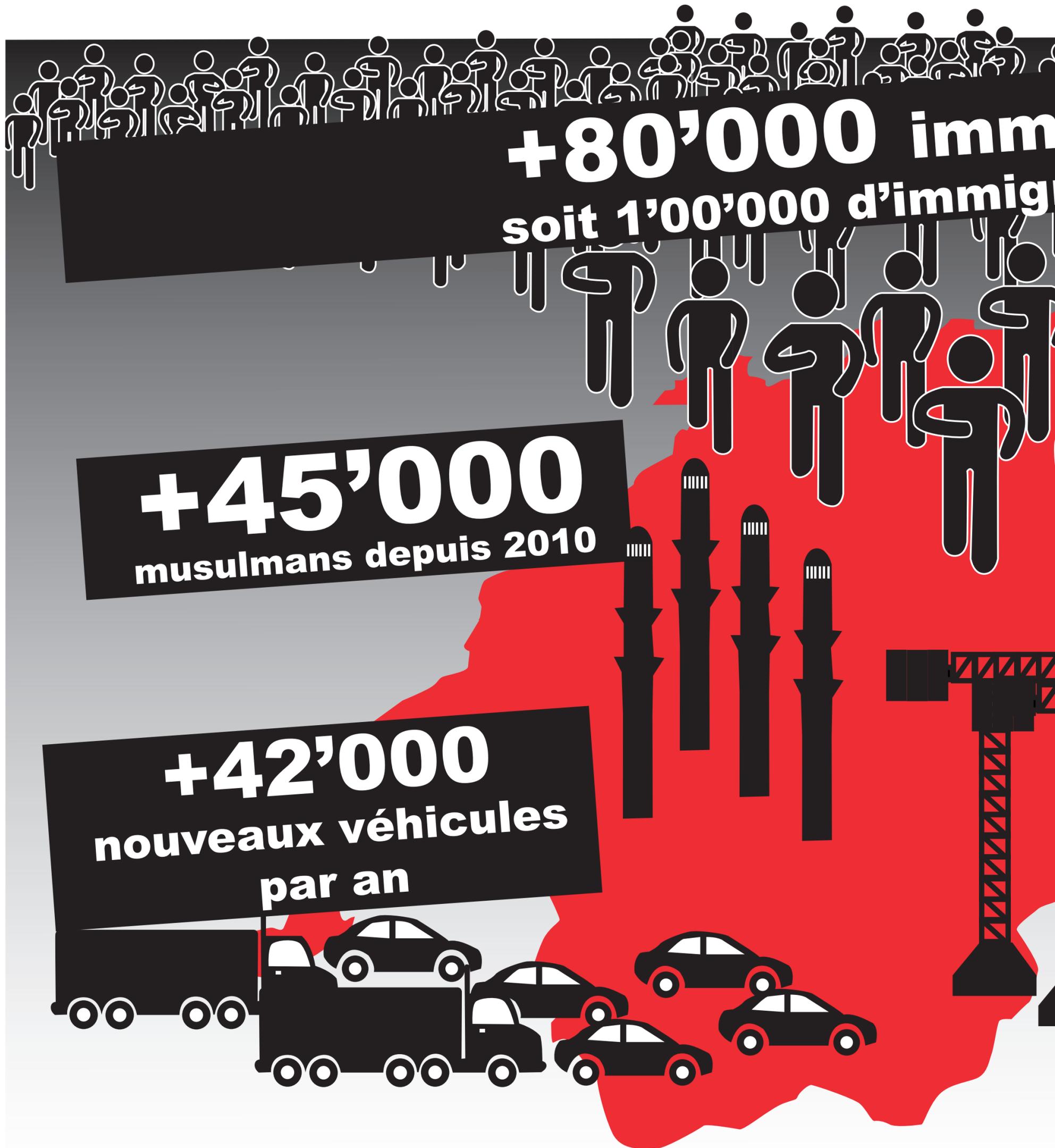
Notre patrimoine immatériel comprend des richesses à cultiver et il ne s'agit pas d'y renoncer sous le prétexte que de nouveaux citoyens helvétiques ne les comprendraient pas ou ne s'y intéresseraient pas. A nous de les faire vivre et comprendre. Les abbayes, fêtes de jeunesse, fêtes religieuses traditionnelles qui jalonnent nos saisons, ainsi que les fêtes liées à la musique au chant ou au sport marquent nos vies. Elles leur donnent charme et douceur de vivre mais aussi responsabilité de perpétuation pour que notre Suisse reste un pays typique, de caractère et empreint de belles spécificités.

Ces traditions ont pétri les gens de ce pays, leur ont donné l'attachement à la démocratie directe, à la paix du travail,

au respect et à la tolérance et ne doivent en aucun cas se perdre par tiédeur ou lassitude.



Voici la réalité chiffrée d



+80'000 immigrants par an, cela représente deux fois la population de la ville de Fribourg qui immigre chaque année en Suisse. Depuis l'acceptation de la libre circulation des personnes en 2000, le solde migratoire s'élève à 1'000'000 d'étrangers supplémentaires.

+45'000 musulmans depuis 2010, cela représente la population cumulée des villes de Montreux et de Vevey. En 2013, plus de 340'000 musulmans vivaient en Suisse, c'est l'équivalent de toute la population du canton du Tessin.

+42'000 véhicules année. En 1995, le nombre de véhicules perdus dans les embouteillages à raison d'une surcharge d'environ 1'000 heures par an. 23 ans plus tard, on en compte de 17'000 heures par an de bouchons.

le la démesure en Suisse

migrants par an
rés depuis l'an 2000

+35'000
nouveaux logements
par an

+1.1 m²
bétonné chaque seconde en Suisse

en Suisse chaque
nombre d'heures
bouteillages en
charge de trafic était
ures. En 2013, soit
a avait atteint plus
erdues à cause des

+1,1m² bétonné chaque seconde, cela
représente l'équivalent d'un terrain de
football international bétonné toutes
les trois minutes en Suisse.

+35'000 logements par an, cela
représente l'équivalent en logements
de tous ceux qui existent dans
l'ensemble du district de Morges au
31.12.2014.

Au Conseil national pour le canton de Vaud



Fabien Deillon

- + Profession : employé de banque, ingénieur ETS, exploitant chambres d'hôtes
- + Fonction : conseiller communal, ancien prés. du Conseil communal, prés. UDC Ouest-lausannois, prés. UDC Prilly
- + Domicile : Prilly
- + Année de naissance : 1965
- + État civil : marié, deux jeunes enfants

«Loyal et patriote, je m'engage pour notre Suisse, pour notre pays : pour préserver notre indépendance, garantir notre sécurité et lutter contre l'invasion des arrivants qui saturent nos infrastructures et ruinent notre système social.»



Philippe Mayor

- + Profession : employé d'assurance
- + Fonction : syndic
- + Domicile : Grandcour
- + Année de naissance : 1974
- + État civil : en couple, un enfant
- + Hobbys : président romand association troupes motorisées, ski et voyages

« Engagé en politique depuis dix ans, je défends une Suisse libre, souveraine et respectueuse de ses traditions. Je demande la mise en application de la votation du 9 février, la primauté du droit suisse et une politique responsable en matière énergétique. »



Pierre-André Pernoud

- + Profession : maître agriculteur-viticulteur
- + Fonction : syndic et député
- + Domicile : Gollion
- + Année de naissance : 1956
- + État civil : marié, trois filles
- + Hobbys : moto, danse, relations humaines

« Encadrer les jeunes de manière à les rendre responsables face aux défis professionnels et privés et promouvoir une agriculture dynamique, un autoapprovisionnement raisonnable du pays. »



Werner Riesen

- + Profession : constr. de machines retraité
- + Fonction : député, conseiller communal, vice-prés. UDC Riviera-Pays d'Enhaut
- + Domicile : Vevey
- + Année de naissance : 1947
- + État civil : marié
- + Hobbys : randonnées, activités culturelles, sport

« Je m'engage avec courage et ténacité pour une Suisse qui maîtrise son immigration et son destin : une médecine de pointe pour tous, le maintien du pouvoir d'achat de nos aînés, moins d'impôts et de taxes, une production alimentaire indigène et de qualité. »

L'immigration subie étouffe le canton de Vaud

En 2014, la population du canton de Vaud a augmenté de 12'000 personnes, dont 9'000 dues à l'immigration. Depuis 2010, cela représente 60'000 personnes, soit autant que les dix communes de la Riviera réunies.

Plus de 12'000 personnes supplémentaires dans notre canton en l'espace de 365 jours. En moyenne, cela se traduit par la nécessité de trouver ou de construire 4'800 logements supplémentaires et cela représente également 6'600 nouveaux véhicules sur nos routes. En conséquence, la mobilité est constamment bloquée par des bouchons et des trains bondés. Nos infrastructures étouffent face à cette immigration. Il n'y a ainsi pas de quoi se réjouir : il s'avère que le solde migratoire (+ 9'000 étrangers) représente les deux-tiers de cette augmentation.

Notre canton subit de plein fouet les effets néfastes de cette immigration qui n'est plus ni maîtrisée, ni gérée par les autorités. Pour l'UDC Vaud, il y a péril en la demeure car le phénomène s'accélère. Depuis 2010, le solde migratoire en Suisse augmente d'année en année. Le Conseil fédéral doit accélérer le rythme pour enfin appliquer, fidèle à la volonté populaire, notre initiative contre l'immigration de masse acceptée par le peuple et les cantons le 9 février 2014.

Si le rythme endiablé de l'immigration se poursuit les années prochaines comme durant les dix dernières années, les étrangers seront plus nombreux que les Suisses dans environ 45 ans.

Les problèmes sont « naturalisés »

L'UDC Vaud s'alarme également de constater que sur 5'300 nouveaux résidents suisses du canton de Vaud, 4'500 sont le fait des naturalisations (soit le 85% de l'augmentation des «Suisses»). Il est inacceptable que l'accès à la naturalisation soit ainsi bradé. Cela représente 86 naturalisations par semaine dans notre canton.

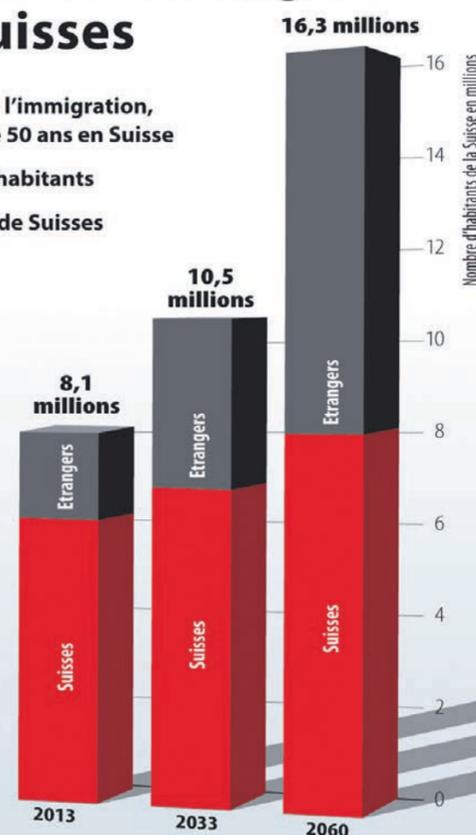
C'est le signal évident que notre pratique en matière de naturalisation est naïve et obsolète. Les règles doivent être clairement durcies, et il s'agit de déterminer si la double nationalité est toujours compatible avec la volonté de devenir Suisse.

Pour beaucoup d'étrangers, l'acquisition de la nationalité suisse est d'abord perçue comme un droit de séjour permanent et illimité dans notre pays. En obtenant la nationalité, celles et ceux qui sont des criminels ne pourraient plus être expulsés de Suisse par exemple. Il est intolérable que nous puissions octroyer des naturalisations par pur opportunisme mesquin. Seuls les étrangers qui font sincèrement preuve de leur attachement à la Suisse doivent pouvoir accéder à la naturalisation.

Bientôt plus d'étrangers que de Suisses

Faute d'un contrôle de l'immigration, il y aura dans moins de 50 ans en Suisse

- plus de 16 millions d'habitants
- plus d'étrangers que de Suisses



Au Conseil national pour le canton de Vaud

Contrôler les frontières pour notre sécurité

En 2005, les Suisses ont accepté d'abandonner le contrôle aux frontières et de confier leur sécurité à l'Union européenne en adhérant à l'Accord de Schengen. 10 ans plus tard, l'échec est cuisant !

L'UDC avait mené campagne contre l'adhésion à cet Accord de Schengen en avertissant que l'ouverture de nos frontières conduirait à une augmentation du crime venu de France et d'ailleurs. Rappelons-nous, 10 ans plus tard, des promesses du Conseil fédéral et de tous les autres partis au sujet de ces avertissements. N'entendait-on pas que l'UDC était extrémiste et ignorante ? N'entendait-on pas que l'UDC exagérait et attisait la peur de l'étranger ?

Le constat est là, les avertissements de l'UDC ne sont plus des craintes prétendument exagérées, ce sont désormais des faits établis. La criminalité venue de France, des banlieues de Lyon ou d'ailleurs a explosé dans toute la Suisse romande. Ces malfrats profitent de la faiblesse transfrontalière. Ils commettent leurs crimes en Suisse puis s'enfuient rapidement en France, profitant d'une frontière abandonnée à Vallorbe, Genève ou St-Gingolph.

En 2012, les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura étaient les plus touchés de Suisse, proportionnellement à leur population, par les cambrioleurs. Si les polices suisses peuvent tirer profit du système d'échanges des infor-

mations de Schengen, il n'en demeure pas moins que l'objectif n'est pas d'ouvrir nos frontières pour arrêter ensuite plus de criminels grâce à cette base de données mais bel et bien de diminuer le nombre de criminels en contrôlant à nouveau nos frontières.

Des criminels de plus en plus violents

Non seulement la criminalité augmente mais en plus elle devient de plus en plus violente. Les criminels venus de l'étranger n'hésitent pas à faire usage d'armes et de menaces. Les stations-services, les kiosques, les commerces vivent avec l'angoisse permanente de ces criminels violents. A Genève, une station-service a été victime de quatre vols à mains armées en l'espace d'un an. Peut-on seulement imaginer le traumatisme vécu par le personnel qui se voit menacé d'une arme, voire même violenté ?

Il est intolérable de constater cet échec et de poursuivre dans l'erreur. En 2005, le Conseil fédéral et les autres partis pouvaient plaider la naïveté et «l'espoir» d'une collaboration avec l'UE. En 2015, l'inaction face à cet échec ne doit pas être tolérée et cet Accord de Schengen doit être résilié.



Thierry Dubois

- + Profession : médecin spéc. FMH ORL
- + Fonction : municipal
- + Domicile : Gilly
- + Année de naissance : 1961
- + État civil : marié, deux enfants

« Comme médecin : la santé de la Suisse, c'est ma priorité ! Venez me découvrir sur mon site internet : www.thierry-dubois.ch »



Catherine Buchet

- + Profession : consultante RH
- + Fonction : Prés. UDC Riviera-Pays d'Enhaut, conseillère communale
- + Domicile : Villard-sur-Chamby, Montreux
- + Année de naissance : 1963
- + État civil : mariée, 4 enfants
- + Hobbys : fitness, VTT, ski de fond, lecture

« Ce sont mes enfants qui m'ont poussée à entrer en politique : niveau scolaire insuffisant, difficultés à trouver des places d'apprentissage et un logement et facilités d'accès aux drogues douces et à l'alcool. »
www.catherine-buchet.ch



Pascal Gafner

- + Profession : technico-commercial
- + Fonction : président du Judo Kwai Yverdon et président de l'Union sportive yverdonnoise
- + Domicile : Yverdon-les-Bains
- + Année de naissance : 1983
- + État civil : célibataire
- + Hobbys : course à pied, natation et vélo

« La politique m'a permis d'exprimer mes idées et de les défendre, de créer des liens et d'apprendre à apprécier notre système démocratique unique. Je m'engage pour les citoyens de mon pays. »



Cédric Weissert

- + Profession : resp. agence BCV
- + Fonction : conseiller communal
- + Domicile : Ecublens
- + Année de naissance : 1984
- + État civil : célibataire
- + Hobbys : hockey sur glace, je préside le HC Ecublens

« Entré au conseil communal à l'âge de 22 ans, j'en suis devenu le président à 29 ans, faisant de moi l'un des plus jeunes sur Ecublens. Je pratique le hockey sur glace depuis 25 ans et j'ai créé un club que je préside dans ma commune. »

Au Conseil national pour le canton de Vaud



Yohan Ziehli

- ✚ Profession : étudiant en droit
- ✚ Fonction : président des JUDC Vaud, conseiller communal
- ✚ Domicile : La Tour-de-Peilz
- ✚ Année de naissance : 1993
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : piano, voyages

« Je m'engage à défendre la souveraineté et la démocratie, ainsi que les valeurs issues du christianisme, telles que la famille, l'équité et la responsabilité individuelle. »



Nicolas Fardel

- ✚ Profession : secr. admin. UDC Vaud
- ✚ Fonction : chef du groupe UDC au Conseil communal, caissier UDC La Tour-de-Peilz, chef événementiel JUDC Suisse et trésorier JUDC Vaud
- ✚ Domicile : La Tour-de-Peilz
- ✚ Année de naissance : 1993
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : football, cinéma, voyages

« Aujourd'hui notre pays subit la politique catastrophique de l'Union européenne qui menace plus que jamais notre souveraineté et notre neutralité. Je me bats pour le respect de nos traditions qui ont fait la réussite de la Suisse. »



Valentin Christe

- ✚ Profession : étudiant en droit
- ✚ Fonction : conseiller communal, membre de la commission des finances, vice-président JUDC Vaud
- ✚ Domicile : Lausanne
- ✚ Année de naissance : 1990
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : lecture, marche, histoire

« Je m'engage pour une Suisse libre, indépendante et neutre, fière de ses valeurs et de ses traditions, pour une fiscalité modérée, pour une armée de milice forte, pour protéger les libertés et pour faire respecter les décisions du peuple. »



Claudine Rubattel

- ✚ Profession : étudiante à la haute école pédagogique de Lausanne
- ✚ Domicile : Assens
- ✚ Année de naissance : 1995
- ✚ État civil : célibataire

« La Suisse est un magnifique pays ! Ensemble, nous devons maintenir cette magie helvétique qui en fait tout son charme. Cette passion me donne l'envie de me battre davantage, afin de transmettre aux futures générations une vie sécurisante et saine, assurée par une démocratie directe. »



Bastien Schobinger

- ✚ Profession : ingénieur civil EPFL
- ✚ Fonction : député, conseiller communal, président UDC Vevey
- ✚ Domicile : Vevey
- ✚ Année de naissance : 1985
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : scoutisme, tir sportif

« Aujourd'hui, les réseaux de transport sont saturés. Il est donc urgent de corriger cette situation et d'accélérer le développement de nos infrastructures. Faisons en sorte que nos pendulaires passent plus de temps en famille que dans les bouchons ! »



Ariane Verdan

- ✚ Profession : étudiante en droit
- ✚ Fonction : secrétaire générale Jeunes UDC Vaud
- ✚ Domicile : Chardonne
- ✚ Année de naissance : 1992
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : lecture, écriture, voyages

« La réflexion et l'esprit critique sont essentiels à une démocratie saine et dynamique. Veillons à ce que ces outils soient inculqués dès les premières années scolaires et cultivés par la suite. »



Julie Wagnières

- ✚ Profession : employée de commerce
- ✚ Domicile : Gland
- ✚ Année de naissance : 1991
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : photographie, écriture, sport

« Je m'engage pour une armée revalorisée, des traditions pépétuées, une diminution des flux migratoires et une Suisse libre. »



Moin Danai

- ✚ Profession : étudiant EPFL
- ✚ Fonction : responsable communication JUDC Vaud
- ✚ Domicile : Vevey
- ✚ Année de naissance : 1996
- ✚ État civil : célibataire

« La Suisse a besoin d'un parti qui sache répondre aux besoins de la nation. En particulier, notre base légale est incompatible avec les technologies actuelles. Ainsi, j'œuvre pour une UDC « moderne » qui soit fidèle tout en restant à jour. »



Les Jeunes UDC s'engagent pour une Suisse forte et souveraine

La législature 2015-2019 revêtira une importance particulière pour la jeunesse suisse : les parlementaires qui siégeront durant les quatre prochaines années seront amenés à prendre des décisions qui modèleront le visage de la Suisse pour les décennies à venir.

Politique migratoire, relations avec l'Union européenne, stratégie pour l'emploi, application d'une politique sécuritaire crédible... les thèmes fondamentaux qui seront abordés à Berne vont déployer leurs effets bien au-delà de la seule législature à venir. La jeunesse suisse est ainsi fortement concernée par les élections du 18 octobre. Il est essentiel de se battre pour elle, afin de lui offrir un avenir souhaitable.

Cette tâche est d'autant plus ardue que les électeurs ne croient plus en la politique, faute de considération de la part des élus. A force de se sentir ignorés, snobés et humiliés par la classe politique, il est compréhensible de voir nos compatriotes se tourner vers l'abstention. Là aussi, les premiers touchés sont les plus jeunes, qui n'ont plus l'espoir en l'avenir que leur vendent les élus fédéraux.

Ne pouvant accepter un tel état de fait, les Jeunes UDC s'engagent pour une Suisse forte, indépendante, neutre et fidèle aux traditions qui ont fait son succès au fil des années. Ils ont adopté dans ce but un programme contenant plus de quarante propositions ambitieuses mais réalistes. La souveraineté

demeure leur première priorité : c'est au peuple que doit toujours revenir le dernier mot.

C'est donc un combat de tous les jours qui sera mené d'autant plus fermement que l'UDC est le seul parti à s'impliquer pour les valeurs précitées. Votations populaires pas appliquées, indépendance et neutralité de la Suisse dilapidées sur l'hôtel de la construction européenne, traditions bafouées et libertés personnelles usées par toujours plus de lois destructrices. Tel est le triste tableau que l'on peut dresser de l'action actuelle de nos autorités.

Une telle situation est inacceptable et doit être stoppée au plus vite. Les Jeunes UDC n'abandonneront jamais les citoyennes et les citoyens suisses ! Ensemble, nous redonnerons la voix au peuple. Nous refuserons systématiquement toute nouvelle taxe et impôt. Nous renforcerons la sécurité pour la population.

Pour rester libres, votez et faites voter la liste « Jeunes UDC ». Vive la Suisse!

*Yohan Ziehli,
président des Jeunes UDC Vaud*

Au Conseil national et au Conseil des Etats pour le canton de Vaud



Dylan Karlen

- ✚ Profession : publicitaire, chef d'entreprise
- ✚ Fonction : conseiller communal, président UDC Chablais, président UDC Villeneuve, vice-président JUDC Vaud
- ✚ Domicile : Villeneuve
- ✚ Année de naissance : 1984
- ✚ État civil : célibataire
- ✚ Hobbys : blues, guitare électrique, moto, lecture, histoire, associations

« Nous avons besoin de rétablir l'ordre dans notre pays : renforcer l'action de la police, expulser les criminels étrangers, reprendre la maîtrise de l'immigration, exiger le retour de la discipline et du respect de l'enseignant dans les écoles. Sans ordre, il n'y a pas de liberté. »



Depuis la genèse de mon engagement, je me suis évertué à faire de l'honnêteté, de l'intégrité et du courage des valeurs politiques. N'ayant pas peur des mots, j'ai toujours cultivé le franc-parler et une vision proche du bon sens terrien, issu de la campagne où j'ai grandi.



Arthur Petit

- ✚ Profession : conseiller en prévoyance et en patrimoine
- ✚ Fonction : conseiller communal, porte-parole JUDC Vaud
- ✚ Domicile : Rolle
- ✚ Année de naissance : 1987
- ✚ État civil : marié
- ✚ Hobbys : judo, histoire, moto

« Bien qu'étant un petit pays, la Suisse n'en est pas moins un pays splendide, possédant une culture et des valeurs qui ont fait d'elle un pays qui réussit où beaucoup d'autres échouent. Mon engagement politique se résume à vouloir défendre cet héritage national que les générations précédentes nous ont légué. »



Je suis un bon vivant au caractère fort doté d'une réelle franchise, je possède une vision mi urbaine mi campagnarde de par mon éducation. Ancien cadre national en judo, courage, abnégation, don de soi font partie intégrante de ma personnalité.

Le grand quizz UDC : Es-tu un bon Suisse ?

Gagnez un weekend pour deux personnes de remise en forme dans un grand centre thermal !

Répondez correctement aux 10 questions suivantes et participez à notre grande finale le 3 octobre à Vevey. Le gagnant sera tiré au sort sur place.

Pour participer, renvoyez-nous vos réponses et vos coordonnées à l'adresse ci-dessous jusqu'au 30.09.2015. Participez à la grande finale du quizz UDC à 13h00 le samedi 3 octobre 2015 sur la Place du Marché à Vevey.

Nom :

Prénom :

E-mail :

Commune de domicile :

UDC Vaud, Rue de la Louve 1, 1003 Lausanne, tél. 021 806 32 90, secretariat@udc-vaud.ch

En quelle année le canton de Vaud a-t-il été officiellement admis au sein de la Confédération ?

- 1798
- 1803
- 1815

Que signifient les treize étoiles sur le drapeau valaisan ?

- Chaque étoile correspond à un district du canton du Valais
- Les étoiles symbolisent le règne des treize prince-évêques de Sion
- Le Valais compte treize montagnes de plus de 4'000 mètres

Quel canton a rejoint la Confédération en 1353 ?

- Lucerne
- Berne
- Zoug

Le major Davel est une figure marquante du patriotisme vaudois, comment se prénomait-il ?

- Alexandre Louis Jean
- David Aimé Philippe
- Jean Daniel Abraham

Sur une façade du château de Chillon, visible côté lac depuis Villeneuve, on distingue encore un drapeau peint il y a fort longtemps. De quel drapeau s'agit-il ?

- Le drapeau suisse
- Le drapeau de la Maison de Savoie
- Le drapeau bernois

Quelle est la plus haute montagne du canton de Vaud ?

- Le Grand Muveran
- Les Diablerets
- Les Dents de Morcles

Deux cantons se partagent le Mont Vully. Lesquels ?

- Fribourg et Berne
- Fribourg et Neuchâtel
- Fribourg et Vaud

Avant de s'appeler « Conseil d'Etat », le gouvernement vaudois portait un autre nom. Lequel ?

- Petit Conseil
- Conseil Exécutif
- Conseil administratif

Quelle est la double particularité du village de Bosco/Gurin au Tessin ?

- C'était le lieu le plus ensoleillé de Suisse en 2014 et il ne peut être atteint qu'en télécabine
- En été, la population du village quintuple et une œuvre attribuée à Léonard de Vinci est visible dans son église
- C'est le plus haut village du Tessin et il parle historiquement l'allemand et non pas l'italien

Quelle affirmation parmi les suivantes est fautive ?

- Le canton d'Unterwald (composé de Nidwald et d'Obwald) n'a jamais été un canton
- Seuls des Suisses habitant dans un canton catholique peuvent devenir garde suisse pontifical
- En 1848, les habitants de la petite commune italienne de Campione ont demandé, en vain, leur rattachement à la Suisse. Le Conseil fédéral s'y est alors opposé.

Voici comment voter correctement dans le canton de Vaud :



1. Ouvrez l'enveloppe électorale où vous trouverez les documents suivants:

- bloc avec les bulletins de vote préimprimés (listes) pour les élections au Conseil national
- petite enveloppe
- bulletin pour les élections au Conseil des Etats
- carte de vote

2. Elisez vos conseillères et conseillers nationaux:

détachez la liste UDC du bloc des bulletins de vote.

3. La liste UDC au Conseil national dans la petite enveloppe:

glissez la liste no 14 UDC sans changement dans la petite enveloppe.

4. Elisez vos conseillers aux Etats:

écrivez les noms des candidat(e)s UDC sur le bulletin de vote:

Fabienne Despot, députée, conseillère communale, présidente de l'UDC Vaud, Vevey

Michaël Buffat, député, président du groupe parlementaire, président de la Commission des finances du Grand Conseil, Vuarrens

5. La liste au Conseil des Etats dans la petite enveloppe:

glissez la liste au Conseil des Etats à côté de la liste au Conseil national dans la petite enveloppe.

6. Signer la carte de vote:

Inscrivez votre date de naissance et signez la carte de vote.

7. Placer le tout dans la grande enveloppe:

glissez la petite enveloppe et la carte de vote, avec votre date de naissance et votre signature, dans la grande enveloppe de manière à ce que l'adresse de la commune soit visible par la fenêtre de l'enveloppe. Si nécessaire, affranchissez l'enveloppe et mettez-la dans une boîte aux lettres postale ou dans celle de la commune.

8. Envoyer

mettez l'enveloppe au plus tard jusqu'au **15 octobre** à la poste ou jusqu'au **16 octobre** dans la boîte aux lettres de la commune où vous allez voter le **18 octobre**.

Attention !

- Ne glissez **qu'une seule** liste au Conseil national dans l'enveloppe, sinon votre vote est nul.
- N'écrivez aucune remarque supplémentaire sur le bulletin de vote.

1. Ouvrir l'enveloppe et sortir les documents.
2. Détacher la liste N°14 UDC du bloc des bulletins de vote.
3. Glisser le bulletin de vote avec la liste UDC N°14 dans la petite enveloppe.
4. Remplir la liste du Conseil des Etats.
5. Glisser également la liste du Conseil des Etats dans la petite enveloppe.
6. Inscrivez votre date de naissance et signez la carte de vote.
7. Glisser la petite enveloppe et la carte de vote dans la grande enveloppe.
8. Apporter l'enveloppe à la poste ou à la commune.



Avez-vous des questions concernant les élections?

Hotline gratuite: **0800 002 444**

Renseignements compétents et gratuits! Du 14 septembre jusqu'au 17 octobre vous pouvez vous renseigner gratuitement sur les élections 2015 au Conseil national et au Conseil des Etats. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 11.00 à 19.00 heures et le samedi de 09.00 à 15.00 heures. **Questions par courriel: elections@udc.ch**

Sponsorisez la diffusion du flyer de l'UDC dans votre commune !

www.prospectus-partout.ch/udcvaud

Aidez directement l'UDC en sponsorisant la diffusion du flyer de campagne dans tous les ménages de votre commune ou d'une commune de votre choix.

Cliquez sur www.prospectus-partout.ch/udcvaud.

Un grand merci pour votre précieux soutien.

